



Premiers résultats des investigations archéologiques de la mission d'étude du temple d'Opet à Karnak (2006-2008)

Emmanuel Laroze, Guillaume Charloux

► To cite this version:

Emmanuel Laroze, Guillaume Charloux. Premiers résultats des investigations archéologiques de la mission d'étude du temple d'Opet à Karnak (2006-2008). Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 2008, 152 (3), pp.1305-1359. 10.3406/crai.2008.92362. halshs-02590716

HAL Id: halshs-02590716

<https://shs.hal.science/halshs-02590716>

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

COMMUNICATION

PREMIERS RÉSULTATS DES INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES
DE LA MISSION D'ÉTUDE DU TEMPLE D'OPET À KARNAK (2006-2008),
PAR MM. EMMANUEL LAROZE ET GUILLAUME CHARLOUX

L'égyptologue Alexandre Varille, dans un article posthume consacré à la grande porte du temple d'Opet à Karnak, supposait que « les sanctuaires ptolémaïques ont remplacé un édifice consacré à la déesse Apet par Taharqa, et qu'avant ce pharaon, Aménophis II et Thoutmosis III lui avaient érigé des monuments »¹. Disparu trop rapidement, il n'a pu apporter de confirmations à ces postulats si bien que depuis près de soixante ans, les chercheurs qui se sont intéressés au temple d'Opet, répètent ses hypothèses, faute de nouvelles données². A. Varille suggérait d'ailleurs la nécessité de réaliser « une fouille en profondeur » pour éclairer le contexte historique du temple. C'est avec cette problématique générale que deux campagnes de recherches archéologiques ont été entreprises en 2006 et 2007 dans le parvis du temple.

Le temple d'Opet se situe dans l'angle sud-ouest du domaine d'Amon-Rê à Karnak (fig. 1). Avec le temple de Khonsou et la grande porte d'Évergète, ils forment un ensemble majestueux pourtant mal connu du grand public. Le monument fait partie de la catégorie des temples dits « mythologiques »³ ; il commémore à la fois la naissance et la résurrection d'Osiris, ainsi que la naissance d'Horus, l'héritier d'Amon. La théologie du temple est bien connue grâce à l'œuvre de Constant de Wit qui a traduit l'ensemble des

1. A. Varille, « La grande porte du temple d'Apet à Karnak », *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 53, 1953, note 1, p. 81.

2. C. de Wit, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak*, vol. I-III, *Bibliotheca Aegyptiaca* XI-XIII, Bruxelles, 1958-1968, p. VII ; C. Traunecker, *Les cryptes du temple d'Opet à Karnak*, Mémoire de l'École pratique des hautes études, 1975, inédit, p. 6 deuxième partie ; J.-C. Degardin, « Correspondances osiriennes entre les temples d'Opet et de Khonsou », *Journal of Near Eastern Studies* 44, 1985, p. 119 ; M. Azim, « À propos du pylône du temple d'Opet à Karnak », *Karnak* VIII, 1987, p. 53 n. 15.

3. C. Traunecker, « Dimensions réelles et dimensions imaginaires des dieux d'Égypte : Les statues secrètes du temple d'Opet à Karnak », *KTEMA* n° 29, Université Marc Bloch de Strasbourg, 2004, p. 54.

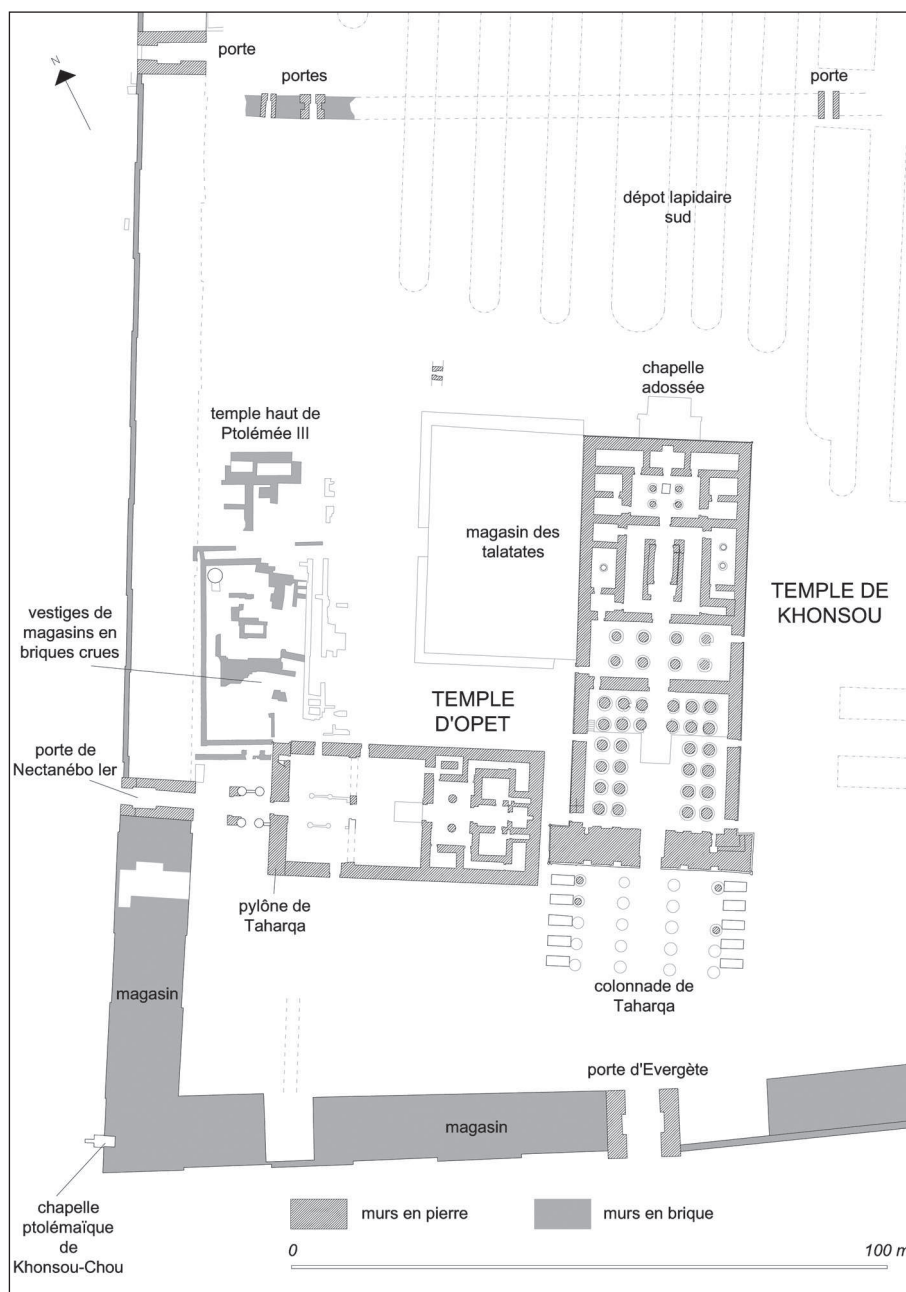


FIG. 1. – Plan de situation du temple d'Opet dans le secteur sud-ouest du temenos d'Amon-Rê – E. Laroze.

textes⁴, hormis ceux des cryptes⁵. En revanche, malgré sa grande qualité « constructive », le temple n'avait jamais fait l'objet d'une étude architecturale. Il était par conséquent intéressant d'entreprendre celle-ci à la lumière des connaissances épigraphiques et de comprendre quelles furent les réponses architecturales au programme théologique du monument. Les premiers relevés commencèrent en 2004. Grâce au prix de la fondation Simone et Cino del Duca, les travaux furent accélérés l'année suivante avec le soutien d'une équipe de topographes spécialisés dans la technologie innovante du scannage 3D⁶ (fig. 2). Mais l'année 2005 fut surtout marquée par la rencontre avec M^{me} Brigitte Guichard qui, à la suite d'une visite du monument avec notre ami Alain Fouquet-Abrial, saisie par la beauté du lieu, s'engagea à financer la restauration complète du temple. Depuis, une équipe de restaurateurs et de tailleurs de pierre œuvre en permanence à sécuriser, consolider et embellir le temple dans la perspective de l'ouvrir prochainement au public⁷ (fig. 3). Plus récemment, le projet d'une publication du monument a été lancé avec l'égyptologue Claude Traunecker, qui connaît bien l'ouvrage pour avoir étudié ses cryptes⁸, et de nombreux collaborateurs.

Deux campagnes de recherches archéologiques ont été conduites dans le parvis du temple d'Opet, sous la responsabilité de Guillaume Charloux, en décembre 2006-février 2007⁹ et en octobre-décembre 2007. L'équipe était constituée d'une quinzaine d'ouvriers ; et il a

4. C. de Wit, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak*, op. cit.

5. C. Traunecker, *Les cryptes du temple d'Opet à Karnak*, op. cit.

6. Les travaux ont été conduits par la société Atm3d (www.atm3d.com), spécialisée dans le relevé par lasergrammétrie.

7. Le projet de restauration a démarré en novembre 2005 pour une durée de cinq ans. Les travaux sont conduits sous le contrôle de l'équipe du CFEETK. Directeurs du CFEETK : Mansour Boreik (CSA), Emmanuel Laroze (CNRS) et Christophe Thiers (CNRS) depuis 2008, directeur de Karnak : Ibrahim Suleiman (CSA), responsables de la restauration et des travaux du CFEETK : Franck Burgos (CNRS), Antoine Garric (CNRS), Mohamed Hussein (CSA), Agnès Oboussier (CNRS), inspecteurs : Ahmed Dowi, May El Hosany, Essam Mahmoud, Ghada Ibrahim Fouad, Abd al Sattar Badri (CSA). Depuis le début du chantier, se sont succédés les restaurateurs suivant : Wafa Abou el Hemad, Najoua Abdel Rafour, Alexandra Deneux, Valérie Baudon, Fanny Chauvet, Fulbert Dubois, Yasser Farag, Anaïs Gailhbaud, Claire D'Izarny-Gargas, Audrey Lanaure, Afaf Mahmoud, Imane Mahmoud Abd Allah, Abdel Nasser Abd El zaher, Catherine Pille, Abdou Quoraïm, Cécilia Sagouis, Frédéric Vassues, Saadi Zaki et les tailleurs de pierre : Cyril Delaporte, Mathieu Kibler, Stéphane Peala, Denis Pekkip, Nicolas Pivion, Clemens Thiepont. Une quinzaine d'ouvriers, dirigés par Mahmoud Farouk, contribuent également aux travaux.

8. C. Traunecker, *Les cryptes du temple d'Opet à Karnak*, op. cit. ; C. Traunecker, « Dimensions réelles et dimensions imaginaires des dieux d'Égypte : Les statues secrètes du temple d'Opet à Karnak », op. cit. ; C. Traunecker, « Cryptes connues et inconnues des temples tardifs », *Bulletin de la Société française d'Égyptologie* 129, 1994, p. 21-45 ; C. Traunecker, « Cryptes décorées, cryptes anépigraphes », dans *Hommages Daumas* 2, Montpellier, 1986, p. 571-577.

9. G. Charloux, « Rapport préliminaire de la première campagne de fouilles archéologiques du parvis du temple d'Opet, à Karnak ». *Karnak XIII*, à paraître.

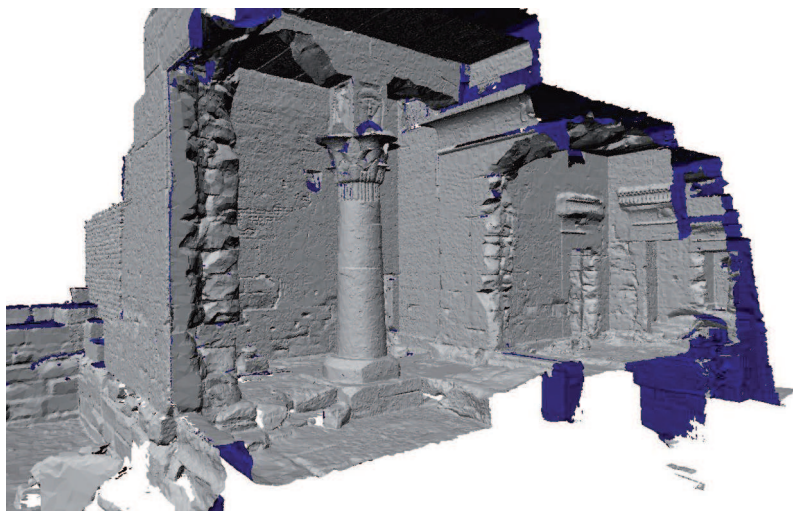


FIG. 2. – Modèle numérique du temple, coupe en perspective axiale ouest-est –
Atm3d / CFEETK.



FIG. 3. – Restauration des décors peint à l'aide de compresses – A. Chéné / CFEETK.



FIG. 4. – Linteau en grès de Thoutmosis III faisant mention de la construction d'un temple pour la déesse Opet – M. Saïdi / CFEETK.

été possible de faire appel à de nombreux spécialistes¹⁰, grâce au soutien financier de M^{me} B. Guichard et de la fondation américaine Michela Schiff Giorgini. Ces deux campagnes, qui totalisent cinq mois de travail, ont été menées à bien grâce à l'appui de nos collègues égyptiens du Conseil Suprême des Antiquités égyptiennes, Mansour Boreik directeur des antiquités de Haute Égypte et Ibrahim Suleiman directeur du site de Karnak, auxquels nous adressons nos remerciements.

Les fouilles du parvis du temple d'Opet ont non seulement confirmé les observations d'A. Varille, avec la découverte d'un linteau en grès datant du règne de Thoutmosis III (1504-1450 av. J.-C.) (fig. 4), qui fait mention de l'érection d'un temple pour la déesse Opet, mais elles ont aussi apporté de nombreuses informations inédites concernant le secteur sud-ouest du domaine sacré d'Amon-Rê. Celui-ci reste encore très mal connu malgré une succession d'interventions réalisées depuis les années 60¹¹. La première partie de cet article cherche

10. Archéozoologue : Hervé Monchot (MNHN) ; égyptologues : Joshua Roberson (university of Philadelphia), Hélène Virenque (université de Montpellier III) ; inspecteurs : May El Hosany, Essam Mahmoud, Ghada Ibrahim Fouad (CSA), lithicien : Raphaël Angevin (université de Paris I) ; malacologue : Alexandra Brouillet (université de Paris IV), photographes : Clément Apffel, Nathalie Gambier, Jean-François Gout (CNRS) et Lucie Moraillon (CFEETK), restauratrices : Agnès Oboussier (CNRS), Claire d'Izarny-Gargas (CFEETK), topographie : Antoine Marmousez (CFEETK).

11. P. Anus, R. Sa'ad, « Fouilles aux abords de l'enceinte occidentale à Karnak », *Kémi* 19, 1969, p. 219-239 ; J. Lauffray, R. Sa'ad, S. Sauneron, « Rapport sur les travaux de Karnak », *Karnak* V, 1975, p. 23-26 et fig. 11-12 ; F. Laroche-Traunecker, « Données nouvelles sur les abords du temple de Khonsou », *Karnak* VII, 1982 p. 313-337 ; P. Zignani, « Observations architecturales sur la porte d'Évergète », *Karnak* XI, 2005, p. 711-774.

donc à mettre en lumière les principaux résultats de nos recherches de terrain. Dans une deuxième partie, nous nous intéressons à un massif de fondation composé de blocs de remplois qui a été repéré dans la partie orientale du parvis. L'étude d'une série d'indices permet de supposer qu'il s'agit des vestiges d'un temple antérieur à l'actuelle construction ptolémaïque pouvant dater de l'époque éthiopienne, et peut-être du règne de Taharqa (690-664 av. J.-C.).

**Les fouilles du parvis du temple d'Opet :
trois contributions à l'étude archéologique
du secteur sud-ouest du *téménos* d'Amon-Rê¹²**

Trois contributions, ayant trait aux occupations antérieures au règne de Thoutmosis III, à la découverte d'un escalier bloqué entre le temple d'Opet et celui de Khonsou, et à l'étude des fondations du temple ptolémaïque, résument en substance les principaux résultats obtenus durant notre recherche de terrain.

1. Les occupations antérieures au règne de Thoutmosis III

**A. LE SONDAGE PROFOND : STRATIGRAPHIE ET VIE QUOTIDIENNE
À THÈBES À LA FIN DU III^e MILLÉNAIRE ET DANS LA PREMIÈRE
MOITIÉ DU II^e MILLÉNAIRE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE**

L'archéologie de la région thébaine souffre indéniablement de l'absence de référentiels chrono-stratigraphiques¹³. Les résultats des fouilles sont parfois incertains, et sont restés en grande partie inédits, à Karnak notamment. C'est le cas des études dirigées par Jean Lauffray à l'est du Lac Sacré¹⁴, ou de la fouille de Michel

12. Partie rédigée par G. Charloux. Nous tenons à remercier M. Azim pour ses commentaires et pour les corrections qu'il a apportées au texte.

13. Où la récolte de mobilier a été réalisée par niveau et par couche, avec un tamisage systématique.

14. J. Lauffray, « Le rempart de Thoutmosis III à l'est du Lac sacré », *Karnak* X, 1995a, p. 257-299 ; J. Lauffray, « Maisons et ostraca ptolémaïques à l'est du Lac sacré », *Karnak* X, 1995b, p. 301-348 ; J. Lauffray, « Les travaux du Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak de 1972 à 1977 », *Karnak* VI, 1980, p. 47-49 ; voir aussi F. Debono, « Rapport préliminaire sur les résultats de l'étude des objets de la fouille des installations du Moyen Empire et "Hyksôs" à l'est du Lac Sacré de Karnak », *Karnak* VII, 1982, p. 377-383 ; F. Debono, « Rapport de clôture sur les résultats et études des objets du sondage à l'est du Lac Sacré de Karnak », *Karnak* VIII, 1987, p. 121-131.

Azim dans la cour du X^e pylône¹⁵. Plus récemment, un travail similaire au nôtre, en cours de publication, a été mené par des archéologues du CFEETK au sud-est du Lac Sacré¹⁶. D'autres examens de ce type furent également effectués dans la zone centrale du temple d'Amon-Rê mais à vocations surtout architecturale et géo-archéologique, en l'absence d'une épaisse succession de niveaux d'occupation¹⁷.

Dans une perspective comparable, souhaitant mettre en lumière l'évolution des occupations à l'emplacement du temple ptolémaïque d'Opet, et ainsi mieux comprendre le choix du site, nous avons opéré une modeste exploration stratigraphique de son parvis. Il fut d'abord choisi un endroit sans élévation dans la moitié méridionale, puis, suite à la découverte de puits tardifs *in situ*, le sondage profond fut « déplacé » dans l'angle constitué par le socle du temple et son mur latéral sud. Malgré le manque de temps et d'espace, la nappe phréatique fut atteinte à une altitude particulièrement basse ($z = 71,15$ m). Vingt-sept couches ont été distinguées, sur plus de 6 mètres de hauteur (fig. 5). Dans une optique de recherche archéologique fine, chacune d'entre elles fut tamisée avec une maille de 8 mm (et 5 mm pour les sédiments les plus fins). Cinq niveaux d'occupation (1 à 5) ont été reconnus, avec des aménagements en brique crue pour les niveaux 2-5. Les fondations du temple ptolémaïque et de sa rampe (niveau 7) furent également examinées à cette occasion. Quant au niveau appelé 0, géologique, son étude a été entreprise par une équipe britannique¹⁸ – le carottage réalisé confirme la nature vierge du substrat (fig. 6).

15. M. Azim, « Karnak. Cour du X^e pylône (Fouilles du Centre Franco-Égyptien, 1975-1976) », *Bulletin de liaison du Groupe international d'étude de la Céramique Égyptienne* 2, 1977, p. 7-8 ; M. Azim, « La fouille de la cour du X^e pylône, rapport préliminaire », *Karnak* VI, 1980, p. 153-165.

16. A. Masson, « Le quartier des prêtres du temple de Karnak : rapport préliminaire de la fouille de la Maison VII, 2001-2003 », *Karnak* XII, 2007, p. 593-655 ; M. Millet, « Architecture civile antérieure au Nouvel Empire : rapport préliminaire des fouilles à l'est du lac Sacré, 2001-2003 », *Karnak* XII, 2007, p. 681-763.

17. G. Charloux, J.-F. Jet, E. Lanoë, « Nouveaux vestiges des sanctuaires du Moyen Empire à Karnak. Les fouilles récentes des cours du VI^e pylône », *BSFE* 160, 2004, p. 26-46 ; G. Charloux, J.-F. Jet, « Recherches archéologiques dans la cour nord du VI^e pylône », *Karnak* XII, 2007, p. 285-326 ; E. Lanoë, « Fouilles à l'est du VI^e pylône : l'avant-cour sud et le passage axial », *Karnak* XII, 2007, p. 373-390 ; G. Charloux et R. Mensan, *Karnak avant la XVIII^e dynastie. Contribution à l'étude des vestiges en brique crue des premiers temples d'Amon-Rê*, Paris, édition SOLEB, à paraître.

18. Dirigée par J. Bunbury (géologue, université de Cambridge) et A. Graham (géoarchéologue, université de Londres), aidés de R. Mensan (archéologue préhistorien et sédimentologue).

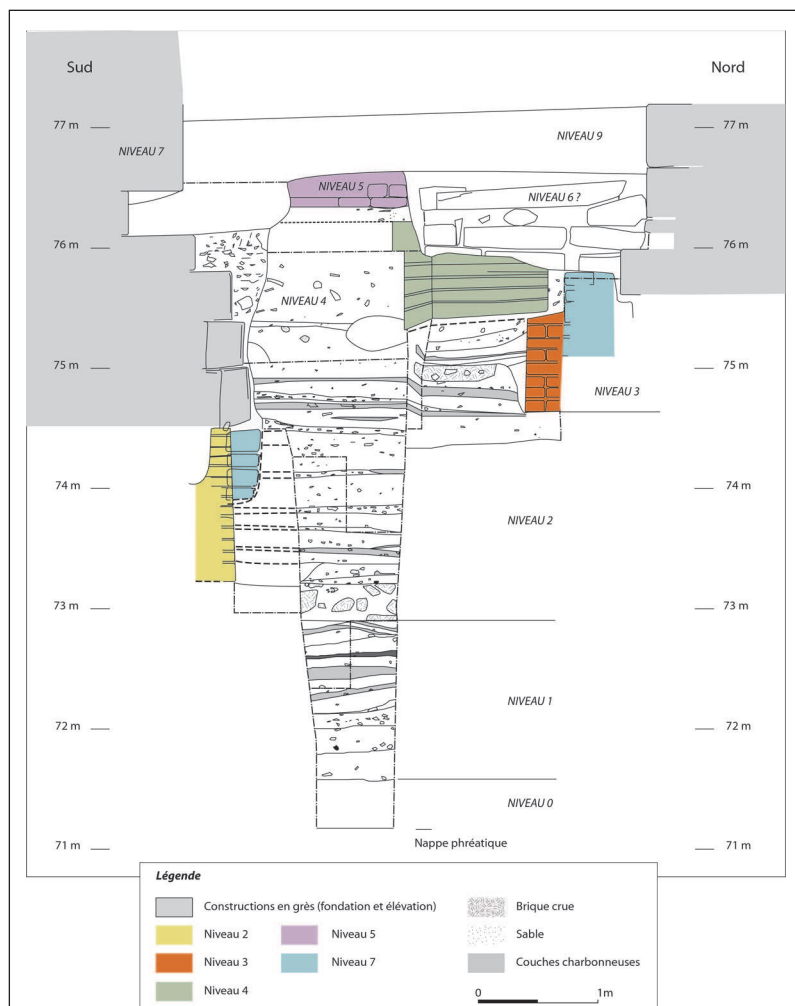


FIG. 5. – Coupe archéologique ouest du sondage chrono-stratigraphique (SD1) – G. Charloux.

Les cinq niveaux retracent l'histoire du secteur de la fin de la première période intermédiaire au début du Nouvel Empire (env. 2200-1550 av. J.-C.)¹⁹, période durant laquelle le sol s'est rehaussé de près de 5 m. Les premiers niveaux (1-3) se caractérisent

19. D'après l'étude de la céramique réalisée par S. Marchand (IFAO, Le Caire).



FIG. 6. – Étude du substrat par une équipe de géo-archéologues – G. Charloux.

vraisemblablement par des occupations à caractère civil, associées à des successions de sols horizontaux, tandis qu'une rupture s'opère au niveau 4, avec l'érection de fondations aux intervalles comblés par d'épais remblais de « terre à brique »²⁰. Ajoutons enfin que le temple en pierre construit par Thoutmosis III n'a, à ce stade de l'étude, laissé aucune trace archéologique probante. Doit-on le relier aux vestiges guère exploitables du niveau 5 ou aux fosses du niveau 6 ? L'étude plus poussée de ces structures permettra peut-être de répondre à cette question à l'avenir.

Bien que l'espace fouillé du sondage profond soit très étroit, le mobilier est varié (fig. 7), puisque nous avons récolté du matériel sigillaire et céramique, de nombreux restes lithiques et fauniques, ainsi que du petit mobilier (niveaux 1-4²¹).

Le corpus des empreintes de sceaux établi par Joshua Roberson²² compte 274 numéros ainsi que plusieurs centaines de fragments

20. C'est-à-dire un remblai mélangeant sédiments et une grande quantité de briques cassées.

21. Les couches de remblai du niveau 4 sont incorporées à cette analyse.

22. *Lecturer in egyptology, university of Philadelphia.*

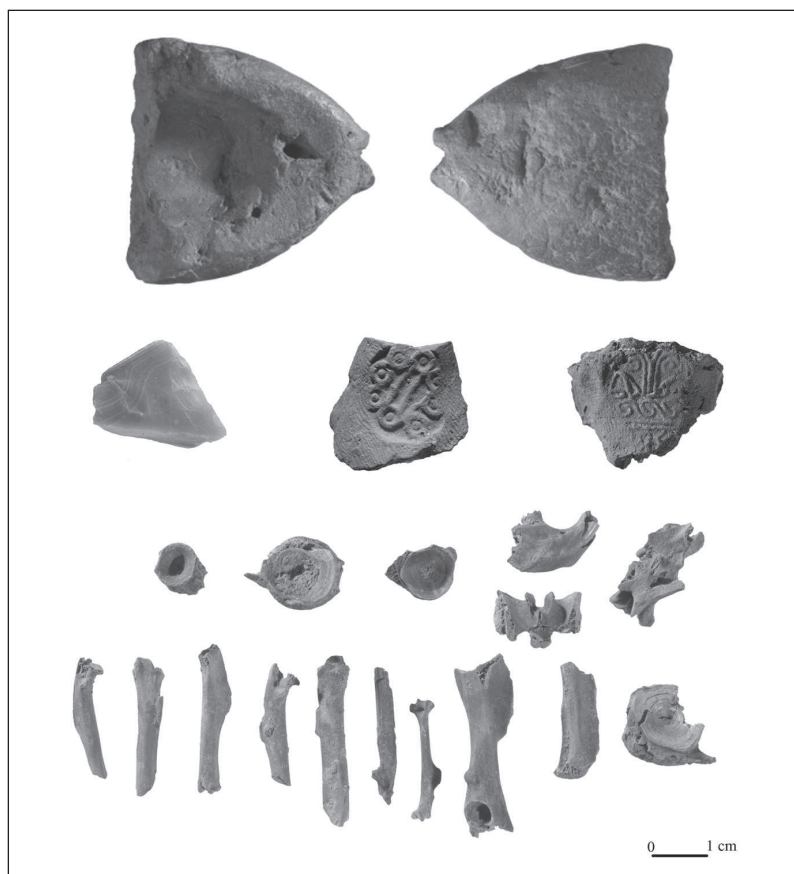


FIG. 7. – Mobilier découvert dans les niveaux 1-4 (récipient O.168081-2, silex S.168076-1, empreintes O.168089-3 et O.168107-1, faune F.168113 [poisson]) – C. Apfell et J.-F. Gout.

non imprimés, conservés à l'écart. La grande majorité est de forme « scarabéïdale ». Malheureusement, aucun sceau n'a été trouvé. Une variété d'utilisation des empreintes de sceaux a été identifiée pour les coffres et portes, paniers et sacs et seulement un exemplaire servant à sceller du papyrus²³. Les motifs observés sont décoratifs (géométriques ou floraux) ou des hiéroglyphes simples à vocation apotropaïque. Une évolution dans la proportion et les types des

23. Toutefois, une partie conséquente des empreintes n'a pu être déterminée.

motifs choisis est assez sensible entre les niveaux 1 à 2 puis 3-4. En revanche, les noms et les titulatures sont rares, présents seulement au niveau 4. Il s'agit donc d'un matériel assez modeste, mais dont les populations locales ont pu avoir besoin dans le cadre d'activités artisanales par exemple.

L'étude de l'industrie lithique, menée par Raphaël Angevin²⁴, montre que la zone du temple d'Opet présente les mêmes caractéristiques techno-économiques que les autres sites de la vallée du Nil, tout en s'écartant sensiblement des Oasis. Elle s'inscrit au sein d'une vaste sphère culturelle, dont les traditions techniques demeurent assez stables. La forte composante laminaire se place sur la lancée de l'époque Prédynastique, même si des analyses plus fines semblent montrer une évolution des modes de production, notamment en ce qui concerne les modalités d'exécution employées pour le débitage (percussion directe mais aussi pression). La fabrication d'outils complexes et la mise en œuvre de techniques finalement assez exigeantes témoignent, quant à elles, d'une spécialisation accrue des artisans-tailleurs au cours de la période dynastique. De manière générale, l'outillage paraît entièrement tourné vers l'artisanat et l'agriculture. Seuls quelques fragments de pièces bifaciales pourraient évoquer un univers rituel propre au domaine sacré de Karnak.

L'étude archéozoologique, réalisée par Hervé Monchot²⁵, a mis en évidence près de 5 400 ossements appartenant en grande majorité à des espèces domestiques, chèvre/mouton, boeuf et porc. Les premières analyses montrent la présence de nombreux jeunes adultes âgés d'un à deux ans, soulignant le fait que ceux-ci étaient élevés pour la viande. La faible représentation d'individus matures indiquerait le rôle mineur joué par les produits secondaires comme le lait ou la laine. De nombreux restes de poissons ont aussi été récupérés. On a comptabilisé six espèces différentes, que l'on rencontre soit dans le lit majeur du fleuve (perche du Nil, bagre, *synodontis*), nécessitant un bateau avec éventuellement des filets pour la capture, soit dans la plaine alluviale lors des inondations saisonnières et qui sont ainsi plus faciles à capturer (tilapia, claria, *barbus-labeo*). L'activité de pêche constituait donc, très logiquement, une part importante du régime alimentaire des Thébains. Si l'on essaie de synthétiser nos informations, il semblerait, par comparaison avec des modèles

24. Doctorant, université Paris I.

25. Chercheur associé au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

socio-économiques connus en Égypte et au Moyen-Orient, que les premiers habitants installés dans un secteur situé alors en marge du temple d'Amon-Rê étaient des consommateurs d'un niveau social peu élevé, populations urbaines peut-être, ou des personnes affectées à des travaux agricoles mais non des éleveurs.

Quant au petit mobilier découvert dans les niveaux antérieurs à l'époque Thoutmoside, et étudié par Hélène Virenque²⁶, il se compose en majorité d'objets modelés à la main (jetons, petites tiges et un récipient fragmentaire en forme de poisson), mais aussi de perles minuscules, ce qui correspond à du matériel de la vie quotidienne.

Ces différentes sources semblent montrer le caractère civil de l'occupation dans le secteur sud-ouest du téménos de Karnak, à la fin du III^e millénaire et durant la première moitié du II^e millénaire avant l'ère chrétienne. Il s'agit vraisemblablement de populations modestes, peut-être investies dans des activités artisanales, en marge du temple d'Amon-Rê. L'absence d'une vision extensive des occupations limite bien évidemment la portée de ces conclusions. Cependant, l'intérêt principal du sondage profond reste avant tout stratigraphique, ayant eu pour objectif de fournir un mobilier archéologique de référence, dont la publication intégrale est prévue en 2011.

B. LA CONSTRUCTION EN BRIQUE CRUE DU NIVEAU 4

Description

Nous sommes confrontés, dans la partie occidentale du parvis, à une construction d'un type inhabituel. Dégagée sous les dalles en grès, il s'agit d'une structure imposante dont seule la moitié sud-ouest a été mise au jour, ce qui paraît toutefois suffisant pour une restitution préliminaire (fig. 8).

L'ensemble se présente sous la forme d'un parallélogramme – la mise au jour de l'amorce du côté nord, ne permet pas, en réalité, de dire s'il s'agit d'un parallélogramme ou d'un trapèze²⁷ –. Quatre murs ont ainsi été découverts. Les trois premiers sont chaînés à angles aigus, et non droits, environ 85° ou 95°. La cohérence générale de la pièce paraît certaine, bien que les deux murs formant les

26. Docteur en égyptologie de l'université Montpellier III.

27. D'autres structures du même niveau dans la moitié nord du parvis ont en effet montré une orientation distincte.

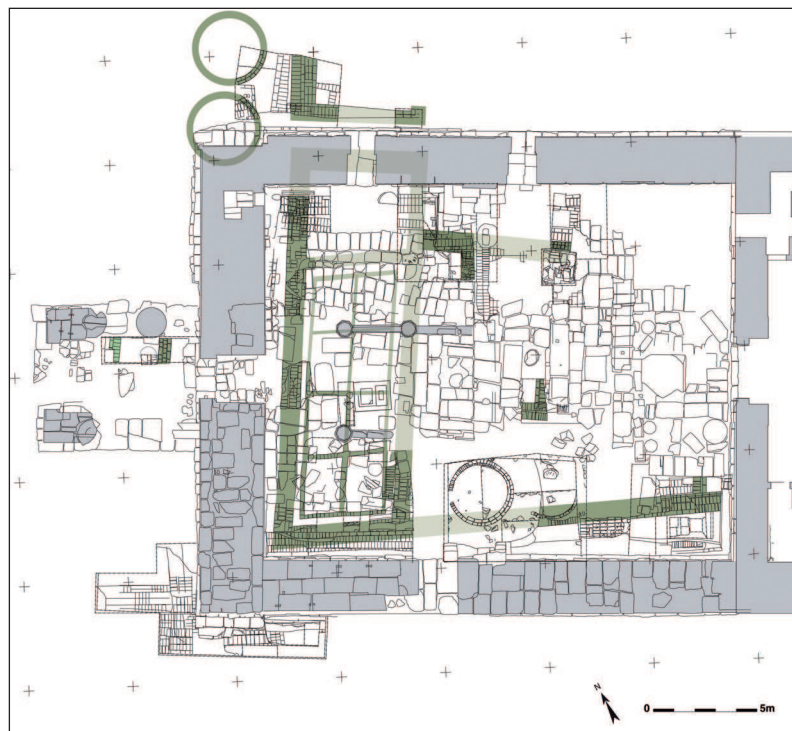


FIG. 8. – Plan de la construction en brique du niveau 4 (vert), avec restitution (vert clair) – G. Charloix.

côtés sud et ouest semblent se prolonger respectivement au nord et à l'est de la structure, et signalent par conséquent que la construction fait partie d'un édifice plus vaste.

Les murs sont élevés en brique crue, et conservés sur plus de deux mètres de hauteur. Leur épaisseur varie entre 0,90 et 0,50 m. À ce stade de la description, il s'agit d'une vaste pièce mesurant 12,30 m dans l'axe nord-est sud-ouest, et 4,80 m dans l'axe est-ouest, soit une surface de 59 m². Cependant l'élément le plus intéressant réside dans le comblement de cet espace. Un système de murets en brique est en effet disposé à égale distance des murs extérieurs, sans mur de refend et ne permettant pas de passage (fig. 9). Ces murets sont préservés sur 1,80 m de hauteur. Leur épaisseur correspond à une largeur de brique d'un module original (env. 24 x 20 x 16 cm), placée invariablement en panneresse. La composition des briques, plus claire et compacte, se distingue des murs adjacents aux joints



FIG. 9. – La construction en brique du niveau 4, vue vers le nord – N. Gambier.

marqués et aux assises sableuses. Les comblements de remblai non stratifiés, avec quantité de matériel, sont par conséquent en net contraste, bien que les briques de la structure intérieure se perdent de vue une fois laissées à l'air libre. Les murets périphériques forment un parallélogramme dont les contours sont parallèles aux constructions en brique alentour, tandis que l'intérieur se subdivise en de petites cellules de formes régulières séparées par des murs de partition de même nature. Ils dessinent une grille de deux rangées de quatre cellules, d'après un simple calcul des distances et de la régularité des espaces. Aucune ouverture, ni aucun passage vers l'extérieur, n'a été repérée, mais il faut reconnaître que les sondages ciblés n'ont atteint qu'à deux occasions la base de la construction, à l'emplacement de fosses ultérieures. L'espace entre les murs est comblé d'un remblai homogène de terre à brique et de céramique, sans évidence de lits distincts, ni de sol ou de niveau d'occupation. La base de la structure ($z = 75,20/25$ m, soit 0,30 cm plus haut que les murs périphériques) a été creusée dans les niveaux inférieurs. Nous n'avons pas observé d'aménagement au fond à la construction, du type pavement en brique.

En revanche, quelques briques placées de chant, mises au jour dans la partie sud-ouest de l'espace, ont été posées à la fois sur un muret et sur le comblement de l'intervalle. La structure bute contre

le parement du mur périphérique. Une (voire deux ?) assise(s) en brique crue d'un grand module sur une à deux rangées, subsistent. Il s'agirait peut-être des vestiges d'un dallage dont le système de caisson devait garantir la stabilité et l'horizontalité. Nous n'avons pas la preuve que cette structure se prolongeait au-delà des murets et s'étendait sur la totalité de l'espace, ou qu'elle couvrait seulement le contour de la grille.

Afin d'appréhender au mieux cette grande construction en brique, il faut prendre en compte trois données provenant des sondages voisins :

1. Tout d'abord, la totalité des murs du niveau 4 est fondée plus haut que la base de cette structure ($z = 75,36-75,49$ m contre $74,90$ m, soit entre $0,50$ et $0,70$ m de différence)²⁸, ce qui semble indiquer que cette dernière se trouvait à l'origine au moins en partie en soubassement, en gardant bien entendu à l'esprit que les murs du niveau 4 sont rattachés à la même phase de construction.

2. Autre indice utile, une épaisse couche charbonneuse de $1,20$ m de hauteur, située dans l'angle extérieur des murs nord et ouest, c'est-à-dire hors de l'espace jusqu'ici décrit, a carbonisé les parois du long mur occidental. Sa base pourrait éventuellement correspondre à un sol ($z = 75,20$ m), bien qu'un sondage à l'extérieur du parvis a livré un sol $0,40$ m plus haut ($z = 75,60$ m), également sous un épais remblai charbonneux. Plus d'une centaine d'empreintes de sceaux ont été découvertes au tamisage dans celui-ci.

3. Enfin, associés au niveau 4, ont été découverts deux segments de silos circulaires au nord-est de la construction.

Le mobilier récupéré aux abords des fondations et dans les intervalles des murs fournit un *terminus post quem* de la XVIII^e dynastie pour le comblement de la construction en brique du niveau 4.

Orientation et disposition des aménagements

La construction du niveau 4 présente une forme de parallélogramme, ou peut-être de trapèze. Dans les deux cas, l'orientation et la disposition des murs, avec des angles à 85° ou 95° , ne sont nullement dues au hasard. Il aurait été, sans nul doute, bien plus facile de bâtir cette structure en utilisant un schéma orthogonal. Or ce n'est pas le cas. Quelles contraintes ont donc impliqué un tel plan ?

28. Mais encore plus haut que ceux du niveau 3, fondés en moyenne à l'altitude $74,60$ m.

Dans une étude parue en 2005, Jean-François Carlotti s'est intéressé à cette question pour certains édifices thébains. Selon lui, la « déformation » en parallélogramme n'est en rien aléatoire, mais elle « est due à la volonté de respecter des axes définis et des orientations contradictoires »²⁹. C'est le cas par exemple de l'édifice dit d'Amenhotep II à Karnak, dont la forme a été déterminée par « [...] la volonté de respecter le parallélisme entre les murs nord-sud du bâtiment et l'axe de l'allée processionnelle [...] ». D'autres ont été fixés par l'orientation de la trame urbaine de la ville ancienne, ou par des visées astronomiques.

Concernant les visées, rien ne permet, à ce stade, de supposer que la construction en brique découverte soit en relation avec un culte quelconque. En revanche, se pose, à l'évidence, la question de l'orientation de la trame urbaine. Les fouilles du parvis du temple d'Opet ont, pour la première fois dans ce secteur, mis au jour une succession de vestiges en brique crue depuis la fin de la XI^e-début de la XII^e dynastie. On constate que si l'axe perpendiculaire de la « trame urbaine », correspondant approximativement à celui établi par Barry Kemp et J.-F. Carlotti³⁰ pour la période du Moyen Empire³¹, est à peu

29. À savoir « 1. un parallélisme ou une orthogonalité à une structure ou à un axe préexistant « dominant », et 2. l'orientation propre du monument déterminée par visée astrale soit par un élément appartenant à une composition urbaine ou architecturale (par exemple respect d'une composition architecturale antérieure ou axe urbain préexistant (allée processionnelle, canal...) » (J.-F. Carlotti, « Considérations architecturales sur l'orientation, la composition et les proportions des structures du temple d'Amon-Rê à Karnak », dans *Structure and Significance. Thoughts on Ancient Egyptian Architecture*, éd. P. Jánosi, *UJKÖAI* 25, 2005, p. 178).

30. B. J. Kemp, *Ancient Egypt. Anatomy of a civilization*, Londres, 1989, p. 160-163 et J.-F. Carlotti, *op. cit.*, 2005, p. 169-208.

31. Les fouilles de J. Lauffray (*op. cit.*, 1995a, fig. 2), de M. Azim (*op. cit.*, 1980, p. 163, fig. 4), de D. B. Redford (D. B. Redford, « Interim Report on the Excavations at East Karnak (1979 and 1980 Seasons) », *Journal of the Society of the Studies of Egyptian Antiquities* 11/4, 1981, p. 247, pl. XXXVIII et XXXIX ; S. Orel, « The 1988 Season at East Karnak : Pre-Akhnaten Levels », dans *East Karnak Excavations, 1987-1989*, D. B. Redford, S. Orel, S. Redford et S. Shubert, *Journal of the American Research Center in Egypt* 28, 1991, p. 90-99 ; D. B. Redford, « Interim report on the 20th campaign (17th season) of the excavations at East Karnak », *Journal of the Society of the Studies of Egyptian Antiquities* 18, 1988, p. 24-48), et de M. Millet (*op. cit.*, 2007, p. 681-763), ayant ciblé les occupations antérieures au Nouvel Empire, ont effectivement mis en lumière l'orientation des constructions selon l'axe nord-est sud-ouest. À la suite de B. J. Kemp, J.-F. Carlotti se sert de ce constat pour établir la trame urbaine de Karnak, au Moyen Empire. Pourtant, notre connaissance de cette dernière avant et pendant le Nouvel Empire, reste très lacunaire et partielle. Si la forme de la trame qu'envisage J.-F. Carlotti semble globalement suivre la seule logique générale qu'il soit possible de tenir compte tenu des murs dégagés, plusieurs questions restent sans réponse, pouvant à terme modérer ses conclusions. Tout d'abord, s'agit-il d'une trame régulière, au tracé orthogonal, comme à Kahun par exemple (W. M. F. Petrie, *Illahun, Kahun, and Gurob*, Londres 1891, pl. XIV), qui serait restée inchangée durant tout le Moyen Empire et la Deuxième période intermédiaire comme le pense apparemment J.-F. Carlotti (*op. cit.*, 2005, p. 174-175) ? Comment positionner et relier des vestiges d'un chantier à l'autre, sans des connaissances stratigraphiques et chronologiques précises, puisque les résultats (datation précise par niveau, etc.) sont restés inédits ? De plus, sait-on

de chose près respecté pour les constructions « horizontales » des niveaux 2-4 d'Opet, ce n'est pas le cas des tracés nord-est sud-ouest des structures « verticales » (fig. 10). Alors est-ce un pur hasard ? S'agit-il de constructions d'un type particulier pour lesquels la trame n'est pas prise en compte ? À moins que la trame urbaine ne soit pas systématiquement constituée d'axes perpendiculaires ? En tout cas, il est fort possible que la meilleure explication à la configuration en forme de parallélogramme de la construction en brique du niveau 4 soit, effectivement, la volonté de respecter les tracés directeurs du quartier dans lequel elle s'est implantée.

Parallélogramme et métrologie

La construction du niveau 4 possède donc une forme probablement déterminée par le tracé préexistant – à moins qu'il ne s'agisse d'une contrainte spécifique à la zone. Elle présente également une autre singularité, puisqu'une trame modulaire semble pouvoir être adaptée à la construction (malgré le fait que les murets ne soient pas parfaitement rectilignes, et uniquement dans le cas d'une construction en forme de parallélogramme³²). Cette trame n'est pas orthogonale, mais « oblique » (fig. 11). Elle est créée à partir d'une trame orthogonale déformée de manière proportionnée, adaptée à l'orientation des murs. Dans le cas présent, la trame constituée de carrées d'une coudée de côté (0,525 m) est orientée en suivant le mur sud de la construction qui constitue ainsi la ligne de base, tandis que seul l'ensemble des lignes horizontales est modifié de manière proportionnelle pour correspondre à l'angle formé par la construction. Signalons, au passage, que ce type d'étude métrologique sur des constructions déformées a déjà été exploité dans une thèse

à quel moment cette trame urbaine a été fixée ? Ne voit-on pas le plan d'édifices antérieurs à ceux utilisés par J.-F. Carloti dans sa démonstration, dégagés lors de fouilles de J. Lauffray (par exemple, le « mur d'enceinte du Moyen-Empire » ou les habitats profondément dégagés, situés au sud-est de la zone de fouilles ; *op. cit.*, 1995a, fig. 2), ou de M. Millet (*op. cit.*, 2007, p. 681-763), avec des orientations tout à fait distinctes ? D'ailleurs, en examinant avec précision le plan des structures mis au jour par M. Azim, on constate que, pour la Deuxième période intermédiaire, il y a autant de structures obliques que perpendiculaires à l'axe du temple d'Amon. Comment choisir celles qui permettent réellement de tenir compte de la trame urbaine sur 700 ans d'évolution ? En outre, doit-on appliquer un schéma rencontré dans la moitié orientale de Karnak, hors les murs, à la moitié occidentale intra-muros ? Les contraintes environnementales, les variations du cours du Nil en particulier, n'ont-elles eu aucune incidence sur cette trame, en particulier à l'ouest, vers le fleuve ? Enfin, utiliser un module de 100 coudées de côté paraît illusoire, compte tenu de la faible extension des fouilles pour la période en question. Toutes ces interrogations ne sont ici posées que pour montrer la difficulté de ce type d'étude à Karnak.

32. Pour une construction trapézoïdale, d'un type extrêmement rare, il serait plus difficile d'ajuster une trame modulaire.

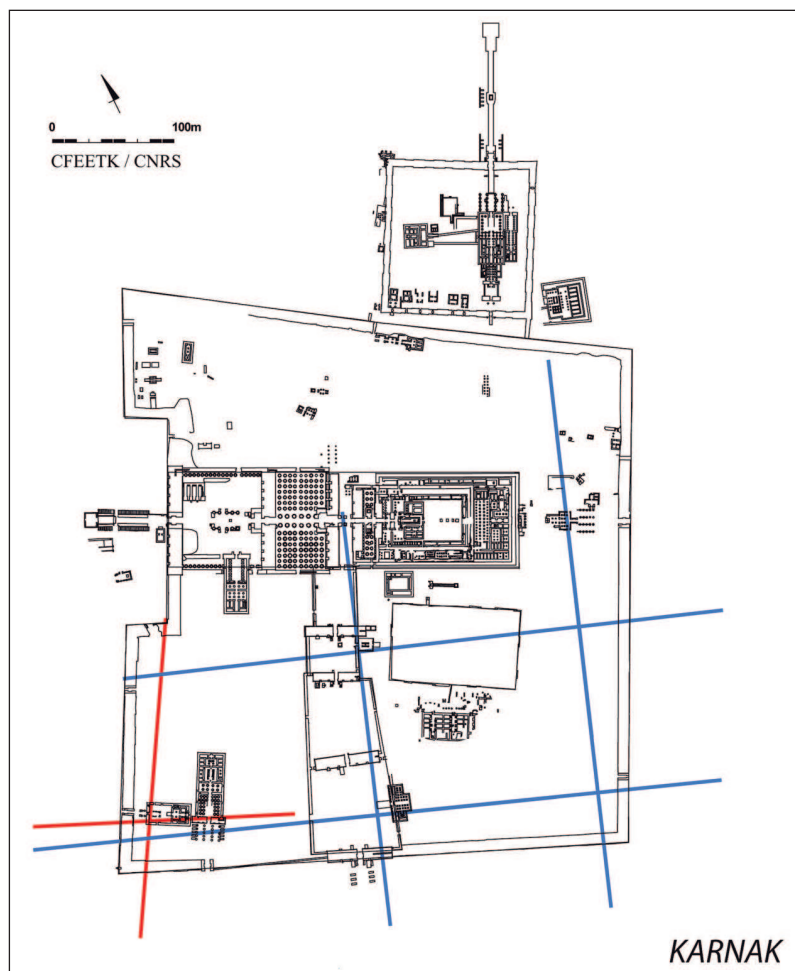


FIG. 10. – Comparaison de l'orientation des structures en brique crue du niveau 4 à Opet (rouge) avec la trame urbaine à Karnak, selon les propositions de B.J. Kemp et de J.-F. Carlotti (bleu) – G. Charloux.

récemment soutenue à l'université Paris I par Astrid Emery, portant sur des édifices mésopotamiens en brique crue du IV^e millénaire avant notre ère³³.

33. A. Emery, *Concevoir et bâtir dans la Mésopotamie protohistorique. L'utilisation de schémas architecturaux au IV^e millénaire av. J.-C.*, Thèse inédite de l'université Paris I Panthéon-Sorbonne sous la direction de J.-D. Forest, 2006, vol. 1, p. 259 et vol. 2, p. 96, fig. 139 ou p. 108,

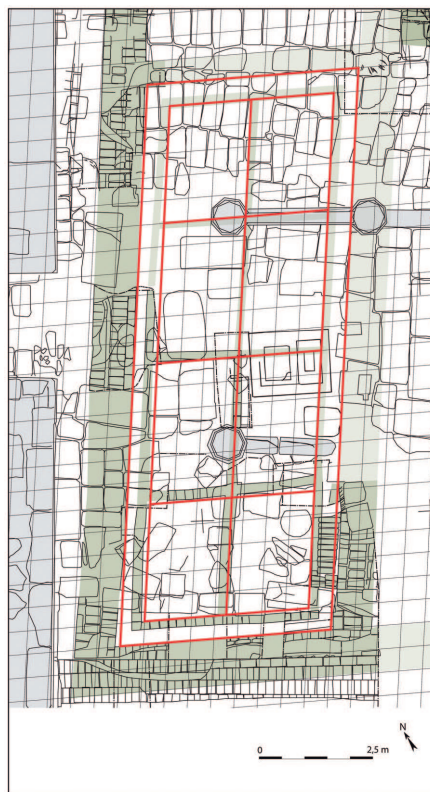


FIG. 11. – Plan de la construction du niveau 4 (vert), sur laquelle est ajustée une trame modulaire composée de carrés d'une coudée de côté, déformée en fonction de l'angle des murs en brique – G. Charloux.

On observe dans le détail que les murs « extérieurs » entourent un espace correspondant à environ 24 coudées de longueur sur 9 coudées de largeur. L'intervalle et les murets périphériques forment un contour d'une coudée autour d'un espace central de 7 x 22 coudées. Sur l'axe longitudinal, le muret d'une demi coudée divise en deux l'espace central, créant ainsi deux cellules de 3,5 coudées de largeur. Enfin, sur l'axe transversal, les distances sont de 5, 6, 6 et 5 coudées, puisque les murets intérieurs coupent les intervalles. En revanche, les murs périphériques ne semblent respecter que partiellement le

fig. 151 par exemple. Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'auteur pour nous avoir permis de consulter sa monographie.

schéma métrologique, hormis le cas de l'épaisseur du mur nord d'une coudée d'épaisseur, et du mur oriental d'une coudée et demie.

Ces quelques remarques tendent à montrer que la construction du niveau 4 a été planifiée, selon des procédés originaux, en fonction des tracés directeurs du quartier. Un « architecte » a certainement œuvré afin que soit élevée cette vaste structure en brique crue aux murs si imposants. Si la fonction de la construction n'est pas présupposée par l'emploi de la métrologie et les dimensions des murs, il paraît envisageable qu'il s'agisse d'un bâtiment à caractère public, tout comme le sont les autres ensembles déformés ayant eu recours à la métrologie, par exemple la première cour du temple de Louxor. Mais les études de ce type manquent évidemment pour les aménagements civils.

Fonction

À quel type de construction correspondent les indices dont nous disposons ? Deux hypothèses prévalent pour le moment : 1. un grenier à grain ou 2. les fondations d'un bâtiment monumental. La question de savoir si la construction est conservée en élévation ou en fondation est ici soulevée. Cette question est récurrente dans l'archéologie égyptienne « de la brique crue »³⁴.

L'identification de la construction en tant que grenier intégré à un bâtiment administratif est particulièrement séduisante. Elle trouve son origine dans la forme spécifique de la grille de caissons, séparés par des murets, tels que l'on en connaît en modèles réduits, découverts dans les tombes égyptiennes. L'exemplaire trouvé dans la tombe de Meketre, conservé au *Metropolitan Museum of Art* de New York, montre un bâtiment rectangulaire, avec une partie de forme carrée subdivisée en quatre cellules, dans lesquels les ouvriers vident les sacs de grain. Dorothea Arnold a récemment produit une étude intéressante au sujet de l'architecture de ce type de bâtiment complexe³⁵ : les centres d'approvisionnement et de stockage. Pourtant, le schéma qu'en propose l'auteur, et précédemment B. J. Kemp³⁶, à partir de nombreux exemples de greniers du Moyen

34. A. J. Spencer, *Brick architecture in Ancient Egypt*, Warminster, 1979a, p. 120.

35. D. Arnold, « The Architecture of Meketre's Slaughterhouse and Other Early Twelfth Dynasty Wooden Models », dans *Structure and Significance. Thoughts on Ancient Egyptian Architecture*, éd. P. Jánosi, *UZZÖAI* 25, 2005, p. 1-76.

36. B. J. Kemp, « Large Middle Kingdom Granary Buildings (and the archaeology of administration) », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde* 113, 1986, p. 120-136.

Empire, ne ressemble pas au plan de la construction du niveau 4, hormis dans l'organisation systématique des cellules. Il s'agit d'un ensemble de petites pièces accolées, généralement quadrangulaires, possédant systématiquement une ouverture pour récupérer le grain³⁷. Des échelles ou des escaliers permettent d'accéder au toit pour y déverser les céréales. Une pièce avoisinante devait servir à l'installation des scribes et autres personnels chargés de la gestion des greniers. Les structures archéologiques identifiées comme telles³⁸, pour le Moyen Empire, l'ont été lors de fouilles systématiques, en particulier dans les forts de Nubie (Kumma, Shafalk, Uronarti, Mirgissa et Askut), et plus rarement en Egypte (Kahun).

À Tell ed-Daba', la mission autrichienne a mis au jour l'année dernière dans le palais G, une construction assez semblable à la nôtre (datée du début du Nouvel Empire), notamment parce que la grille de murs est insérée dans un dispositif de murs périphériques plus épais. Et à l'instar de notre structure, les briques ont des aspects et des textures différents, plus clairs que les murs alentour³⁹. On constate cependant plusieurs distinctions notables : la présence d'une ouverture (?) dans la partie sud-est. Les murets sont nettement plus épais que ceux dégagés sur le parvis du temple d'Opet. Enfin, la structure n'est pas entièrement encerclée par les murs périphériques.

Ces indices, notamment le manque d'ouverture, mais aussi l'absence d'enduit sur la paroi des murets, et de sol préparé au fond de la construction du niveau 4, semblent s'opposer à l'identification d'un grenier. Pourtant, il est aussi envisageable que des ouvertures soient localisées en des endroits non fouillés et que les sols aient été détruits lors du comblement des espaces.

À partir d'arguments analogues, Alan Spencer en était arrivé à la conclusion que plusieurs constructions en brique des périodes tardives, mises au jour à Tanis, Diospolis, Médamoud, etc. formaient les soubassements de *peripteral temples* arasés⁴⁰. Toutefois, cette

37. Voir aussi G. Soukiassian, M. Wuttmann, L. Pantalacci, *Le palais des gouverneurs de l'époque de Pépy II. Le sanctuaire de ka et leurs dépendances*, Le Caire, *Fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale* 46, 2002, p. 101, fig. 81, 87. Merci aux auteurs de m'avoir signalé cette référence.

38. B. J. Kemp, *op. cit.*, 1986.

39. M. Bietak, I. Forstner-Müller, « Ausgrabung eines Palastbezirkes der Tuthmosidenzeit bei Ezbet Helmi / Tell el-Dab'a, vorbericht für das frühjahr 2007 », *Ägypten und Levante* 17, 2007, p. 48-50, fig. 22-24. Nous adressons nos remerciements à Manfred Bietak pour nous avoir signalé cette référence.

40. A. J. Spencer, « The Brick Foundations of Late-Period Peripteral Temples and their Mythological Origin », dans *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H. W. Fairman*, éd. J. Ruffle et K. A. Kitchen, Warminster, 1979b, p. 132-137.

hypothèse reste audacieuse, et ne repose guère que sur un ensemble d'indices lacunaires. C. Traunecker, envisageait de son côté, quelques années plus tard, de reconnaître pour la même construction en brique de Médamoud par exemple, le soubassement d'un temple haut avec des cellules de stockage⁴¹.

En réalité, nos informations semblent, pour l'instant, trop fragmentaires pour se prononcer avec certitude sur la nature de la construction du niveau 4 (grenier, fondation d'édifice cultuel ou administratif, temple haut avec cellules de stockage). Le manque de données de terrain de fouilles « anciennes » qui soient utilisables⁴² fait ici défaut à nos tentatives de comparaison. À ce stade de la recherche, l'originalité de la construction tient donc à sa forme, à l'orientation originale des murs, et enfin à une planification préalable attestée par l'utilisation d'outils métrologiques. La nature administrative de la construction semble toutefois appuyée par les découvertes d'empreintes de sceaux, à condition qu'elles soient reliées à l'édifice en question. Cinq empreintes sur les 182 recueillies au niveau 4 présentent des titulatures, dont les transcriptions restent parfois délicates. L'une d'entre elles mentionnerait un « administrateur de la partie sud [...] » sans que l'on puisse identifier la localisation. Plus intéressant encore, il y a la mention d'un « [scribe] de l'enclos *Kheneret* d'Amon ». Ce type d'édifice n'a pas été identifié avec certitude, parfois traduit par « prison », « harem » ou « bureau des grandes enceintes », à moins qu'on ne fasse ici référence à des groupes de chanteurs et musiciens participant aux cérémonies divines. Pour compléter ce panorama, une empreinte porte le nom d'un « rapporteur Antef », haut responsable chargé d'affaires administratives. Tout semble donc indiquer l'existence, dans la première moitié du II^e millénaire avant notre ère, d'un secteur administratif, peut-être déjà rattaché au temple d'Amon-Rê. Le grand nombre de duplicatas, parfois jusqu'à 31 fois la même empreinte, conforterait ce postulat.

41. C. Traunecker, « Les “temples hauts” de Basse Époque : un aspect du fonctionnement économique des temples », *Revue d'Égyptologie* 38, 1987, p. 154-155.

42. Description des briques, des modes de construction, de chaînage, des couches, des structures, et publication de relevés en plan et en coupe, etc.

2. Un escalier entre le temple d'Opet et le temple de Khonsou : premier aperçu stratigraphique

Lors d'un sondage ouvert dans l'étroit intervalle séparant les temples de Khonsou et d'Opet – sondage qui avait pour objectif de mettre en évidence la relation stratigraphique des fondations des deux monuments – fut dégagé de manière fortuite en novembre 2007, un escalier d'un type inhabituel (fig. 12).

Construit dans l'alignement de la chapelle à l'arrière du temple d'Opet, avec une différence de quelques centimètres vers le sud, il présente un décalage d'environ 0,60 m vers le nord par rapport à l'axe du sanctuaire, mais se trouve précisément, néanmoins, dans l'axe de la porte sud-ouest du temple de Khonsou. Il se compose de huit marches en grès ; deux murets en brique crue délimitent, de part et d'autre, le passage. L'escalier reste conservé sur près de 2,30 m de longueur et 1,10 m de largeur. Sa construction n'a pas été réalisée sur une surface plane mais a nécessité un creusement des niveaux inférieurs avec une très forte pente d'est en ouest. Ce creusement semble avoir une forme concave, évasée à l'est devant la fondation du mur occidental du temple de Khonsou, ainsi qu'à l'ouest devant la fondation du temple d'Opet, et plus resserrée au centre.

Les marches ont une hauteur à peu près identique, d'environ 0,20 m, et sont séparées par une fine couche de terre limono-argileuse brune. Les traces d'usure, notamment l'aspect poli des pierres, indiquent une longue utilisation du passage.

La quatrième marche remploie un bloc avec une inscription « [...] aimé du roi des dieux [...] », suggérant qu'il provient de l'enceinte du grand temple d'Amon-Rê. Quant à la huitième marche, elle est faite d'un bloc de remploi, possédant un décor profondément creusé, probablement d'époque ramesside (?), mais ne bute pas contre les murs voisins. Toutefois, on suppose qu'elle appartient à l'escalier, puisqu'elle se trouve précisément dans l'axe des autres blocs et mène à la porte axiale du temple de Khonsou.

Les murets en brique présentent pour particularité d'être installés, à l'extrémité occidentale de l'escalier, à la fois contre et sur une épaisse couche de terre limono-argileuse brune qui, nous le supposons, a été intentionnellement placée dans la tranchée pour supporter la maçonnerie en brique. Ces couches sont « coupées » verticalement et se situent dans l'alignement des parements intérieurs des montants. La première marche en grès est en effet posée entre ces deux délaissés de terre.

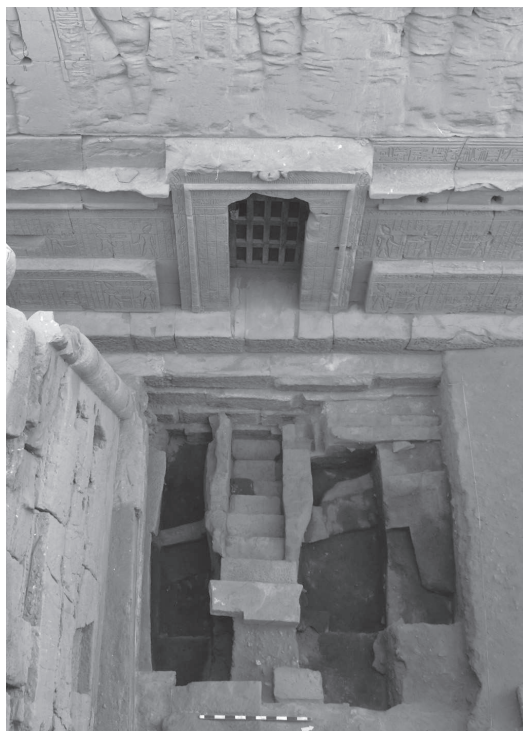


FIG. 12. – Vue de dessus vers l'Ouest, de l'escalier, situé entre le temple d'Opet et celui de Khonsou– L. Moraillon.

Chaque assise se compose successivement d'une rangée de boutisses et de deux rangées de panneresses, présentant une pente est-ouest assez forte. Les briques sont de dimensions communes, jointes avec un épais mortier limono-argileux.

Enfin, on signalera la présence d'un mur en brique crue perpendiculaire au montant nord, et chaîné à celui-ci.

Il apparaît d'emblée que cet escalier n'a pas fait appel à des techniques sophistiquées. Les imperfections de la maçonnerie sont nombreuses, avec des détails peu trompeurs, tels le mélange de blocs de grès et de calcaire à la troisième marche, ou la présence d'espaces entre les bords des dalles et la base des murets adjacents. Les marches sont horizontales, mais de natures diverses, tandis que la brique crue des murets, en contraste avec le grès, étonne pour cette structure dont l'emplacement paraît si stratégique.

Tout porte à croire que l'escalier a été bâti et utilisé entre l'époque éthiopienne et l'époque ptolémaïque. Les données stratigraphiques (*terminus* ramesside) et céramiques (*terminus* XXV^e dynastie) s'accordent sur ce point. Tout d'abord, la fosse de fondation du temple de Khonsou fait un angle sous l'extrémité sud-est de l'escalier et rentre nettement sous la structure. Il ne s'agit vraisemblablement pas d'une sape. Ensuite, l'escalier se dirige vers le socle du temple d'Opet, dont la fondation a, semble-il, entaillé les couches en place, établissant une limite chronologique haute du II^e s. avant l'ère chrétienne. De plus, il a été bouché avec des briques crues lors de l'érection du soubassement du temple lagide. Enfin, quelques formes caractéristiques de la Basse époque – vraisemblablement la XXV^e dynastie – ont été recueillies en fondation de l'escalier et fournissent par conséquent un *terminus post quem* à sa construction.

Identifier la fonction de l'escalier doit faire l'objet d'une étroite collaboration avec les égyptologues et les architectes. Les informations archéologiques qui pourront être utilisées dans cette recherche sont les suivantes :

1. *A priori*, cet escalier avait pour objectif de « descendre » et non de « monter », puisque la fosse de fondation creuse les couches inférieures, avec une forte pente d'Est en Ouest, à une époque où le sol était nettement plus haut, comme le montrent les seuils du temple voisin (fig. 13).

2. L'escalier est à la fois dans l'axe de la porte sud-ouest du temple de Khonsou et de la chapelle située à l'arrière du temple d'Opet, chapelle qui, rappelons-le, est déplacée d'une cinquantaine de centimètres vers le nord par rapport à l'axe de l'édifice ptolémaïque. À l'époque de son utilisation, l'escalier se trouvait immédiatement en contrebas de la porte latérale de Khonsou, et près d'un mètre au nord de l'axe du temple éthiopien, d'après l'implantation du pylône d'entrée.

3. Autre fait notable, nous avons constaté que la première assise du temple d'Opet s'appuyait sur le sable de fondation, contre la première marche conservée de l'escalier. Leurs lits de pose sont séparés d'une dizaine de centimètres à peine⁴³. Il ne s'agit certainement pas d'un hasard.

43. L'espace étroit entre chaque structure ne permettant pas de dégagement, une tige d'une quarantaine de centimètres y a été enfoncée sans rencontrer de structure. Aucune autre marche n'est donc préservée plus bas.

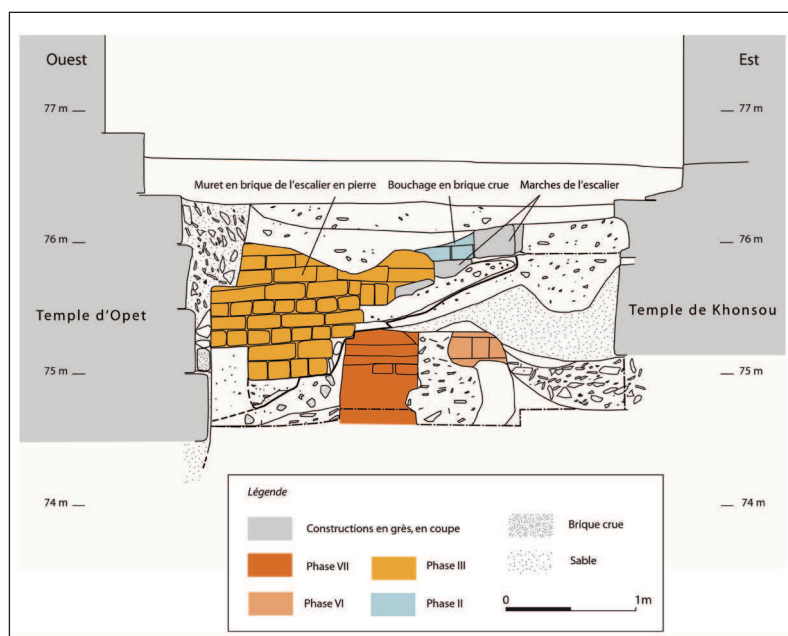


FIG. 13. – Coupe longitudinale de l'escalier – G. Charloux.

4. L'existence du mur en brique crue, chaîné au montant nord de l'escalier, parallèle à la fondation du podium d'Opet, pourrait indiquer qu'une autre construction se trouvait à cet emplacement et s'étendait vers le nord.

5. L'entrée de l'escalier se situait au niveau du sol du temple de Khonsou, la porte sud-ouest étant alors utilisée. Compte tenu de cette position, on peut se demander si l'accès à l'escalier était à ciel ouvert, fermé par une porte, ou à l'intérieur d'un bâtiment. Étant installé dans l'angle du monument où il serait difficile d'imaginer une élévation, nous préférons, à titre d'hypothèse, envisager une trappe donnant accès à l'escalier.

Le rôle « cultuel » de l'escalier paraît avéré par son emplacement et la proximité d'un temple d'Opet éthiopien. Cependant, il demeure actuellement impossible d'en définir la fonction : escalier desservant des cryptes, descendant vers des structures à but religieux ou permettant d'atteindre le soubassement d'un temple dans la cadre de rites de fondations, etc.

Les escaliers sont nombreux dans les monuments égyptiens, donnant accès aux étages ou aux cryptes, ou servant pour les nilomètres. Toutefois, nous ne connaissons pas, à ce jour, de parallèle exact à l'escalier découvert lors de la dernière campagne, réunissant à la fois une position aussi stratégique, une mixité technique mélangeant briques et pierres et un creusement dans les niveaux en place pour son installation⁴⁴.

3. Apport de l'étude des fondations du temple d'Opet à la connaissance des procédés de constructions d'époque tardive et des dépôts statuaire

Deux aspects concernant les fondations du temple d'Opet sont ici traités : l'utilisation de la brique crue dans la fondation des murs en pierre, n'ayant jamais réellement fait l'objet d'examen exhaustif dans la littérature scientifique, et les contextes de dépôt des statues dans les fondations des temples égyptiens, tout aussi méconnu.

A. L'UTILISATION DE LA BRIQUE CRUE EN FONDATION DES MURS EN PIERRE

Il est de notoriété que la brique crue constitue un matériau de construction économique, particulièrement souple et pratique, facile à produire comme à utiliser. Son emploi est bien connu pour la construction des temples jusqu'à l'époque gréco-romaine, comme le souligne A. J. Spencer⁴⁵. Les représentations de scènes de moulage de la brique par le souverain, à vocation symbolique⁴⁶, sont assez courantes, et mettent en lumière le rôle de ce matériau dans les rites de fondation à cette époque⁴⁷.

En revanche, les rares aménagements observés jusqu'alors en fondation des édifices en pierre, se composent de murs en brique dont l'intervalle est rempli d'une épaisse couche de sable jaune du désert, formant des caissons sur lesquels reposait la maçonnerie du

44. Nous n'avons malheureusement pas suffisamment de données architecturales sur de nombreux escaliers, par exemple celui de la « volière » de l'édifice de Psammouthis, cf. C. Traunecker, *op. cit.*, 1987, p. 161, fig. 3, A.

45. A. J. Spencer, *op. cit.*, 1979a, p. 80.

46. P. Zignani, N. Nilsson, « étude architecturale et modélisation des structures au temple d'Hathor à Dendéra », *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale* 97, 1997, p. 310.

47. P. Montet, « Le rituel de fondation des temples égyptiens », *Kêmi* 17, 1964, p. 87-89.

monument⁴⁸. Le sable permet, en effet, un excellent calage du lit de pose de la première assise en pierre ainsi qu'une meilleure stabilité des élévations, prévenant les risques sismiques, des différences de tassements⁴⁹ ou des infiltrations d'eau⁵⁰. Seules les fouilles à Karnak nord ont livré quelques structures distinctes, notamment plusieurs murs de chemisage et un dallage en brique (*sic* ?) dans le passage de la porte de Ptah⁵¹.

Celles mises au jour dans les fondations du temple d'Opet, couvrent, quant à elles, un éventail bien plus large d'utilisation de la brique. Nous souhaitons ici insister sur cet aspect original – la variété de la mise en œuvre des vestiges en brique crue aux époques tardives⁵².

Les structures en brique que nous avons rencontrées dans les fondations du temple d'Opet semblent se répartir en sept groupes ayant des rôles parfois complémentaires, puisqu'ils servent tous, d'une manière ou d'une autre, de murs de chemisage aux soubassements du monument (fig. 14-15).

1. Mur de « caisson », en fond de fosse

Le mur M.168-54 (sondage 1, fig. 14c) est placé contre la paroi de la tranchée de fondation du mur sud (M.168-2), ayant nécessité un re-creusement préalable. Les quatre assises de briques crues sont superposées sans mortier, et du sable jaune grossier comblant la tranchée s'est infiltré dans les joints. La structure se situe sous la fondation en grès du mur latéral sud du temple et descend jusqu'à la base de la fosse de fondation. Elle délimite à la fois l'espace rempli de sable et l'emprise du mur, bien qu'elle s'arrête près d'un mètre avant l'angle formé par la fosse de fondation du socle du temple. Par sa fonction, cette maçonnerie rappelle les exemples connus

48. E. Naville, F. L. Griffith, *Mound of the Jew and the city of Onias*, Londres, 1890, p. 54-55, pl. IX ; B. Bruyère, *Deir el-Médineh, 1935-1940*, Le Caire, *Fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale* 20, fasc. 1, 1948, p. 28, fig. 14 ; p. 57 ; P. Montet, *op. cit.*, 1964, p. 89 ; P. Zignani, N. Nilsson, « étude architecturale et modélisation des structures au temple d'Hathor à Dendéra », BIFAO 97, 1997, p. 310 ; P. Zignani, *Enseignement d'un temple égyptien*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2008, p. 125-126.

49. P. Zignani, *op. cit.*, 2008, p. 123-124.

50. Di. Arnold, *Building in Egypt, Pharaonic Stone masonry*, Oxford, 1991, p. 113.

51. C. Robichon, L. A. Christophe, *Karnak-Nord III (1945-1949)*, Le Caire, *Fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale* 23, 1951, p. 12-13, pl. XXIX-XXXV.

52. Aucune brique crue, prélevée des structures en soubassement du temple d'Opet, n'a été estampillée à l'époque ptolémaïque.

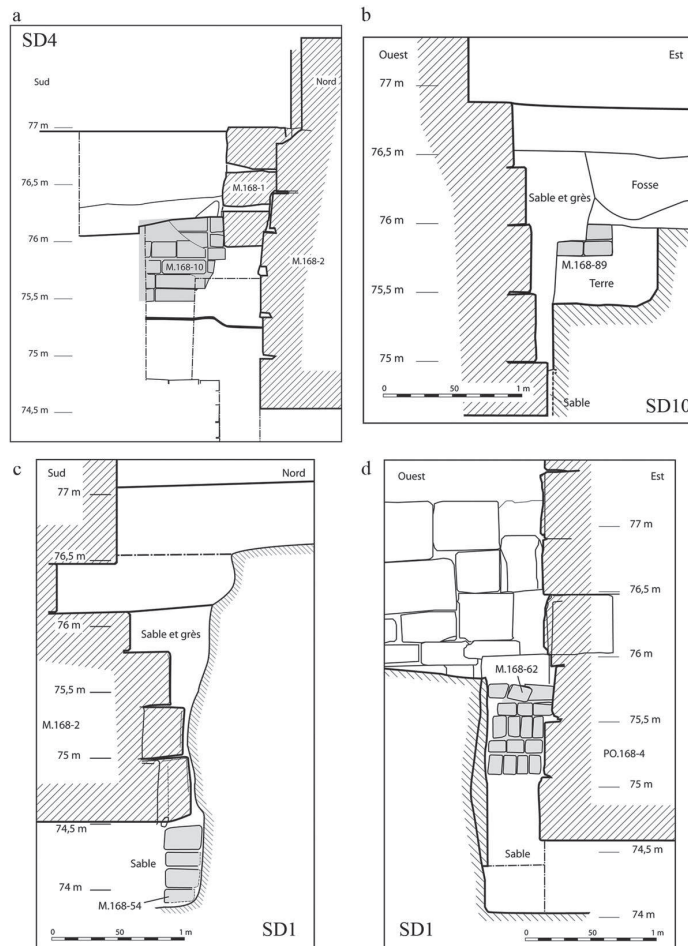


FIG. 14. – Coupes schématiques des structures en brique rencontrées dans la fondation du temple d’Opet – G. Charloux.

à cette époque, par exemple ceux trouvés par Pierre Zignani en fondation de la porte d’Évergète à Karnak⁵³ ou au temple d’Hathor à Dendéra⁵⁴.

53. P. Zignani, *op. cit.*, 2005, p. 713.

54. P. Zignani, *op. cit.*, 2008, p. 123-124, fig. 4.2 et 4.3.

FIG. 15. – Coupes schématiques avec position des statues *in situ* – G. Charloux.

2. Mur de délimitation de la fosse de fondation du temple

À la différence du précédent, le mur M.168-89 (sondage 10, fig. 14b) est installé sur le bord de la tranchée de fondation du temple, et non au fond, après qu'une fosse ait été préalablement creusée pour le mettre en place sur les couches de terre. Les deux assises de briques grasses, positionnées en panneresse, n'ont pas été creusées par la fosse de l'édifice. Au contraire, elles lui sont parfaitement parallèles et ont pour but de renforcer la partie haute de sa paroi et peut-être de délimiter cette dernière. Nous n'avons trouvé cette construction qu'à l'arrière du temple.

3. Murs de chemisage des fondations en pierre et de bouchage

Assez distincts de la situation rencontrée pour M.168-89, deux murs de chemisage des fondations en grès (M.168-12 et M.168-89) ont été mis au jour, en symétrique, de part et d'autre de la moitié occidentale de la cour du temple (sondages 1, 6 et 8, fig. 15a-b). Ils présentent, à peu de choses près, les mêmes caractéristiques. Mesurant près de sept mètres de longueur, le premier fait environ 0,96 m d'épaisseur, tandis que le second comporte une rangée de moins (0,86 m). Ils sont préservés sur 1,40 m de hauteur, et ont été

élevés après les fondations en pierre, à la fois sur d'épaisses couches d'éclats de grès jaune et de sable comblant la partie supérieure de la tranchée et sur un palier creusé dans la terre adjacente. Les murs ne rejoignent pas toutefois le parement des murs en pierre, puisqu'une couche d'éclats et de sable comble un intervalle rectiligne d'une vingtaine de centimètres. Ils se prolongeaient jusqu'aux amorces de mur en grès, situées au milieu des deux murs latéraux du temple. La particularité du mur sud (M168-12) tient au fait que les briques rejoignant le parement oriental du pylône sont intentionnellement étagées en escalier au dessus d'une couche de terre en fondation du pylône éthiopien. Le mur passe ainsi de onze assises à l'est du sondage, à une seule assise contre le pylône.

Ces deux murs sont imposants par leurs dimensions. Ils semblent à la fois servir de chemisage aux constructions en grès, de comblement de la fosse de fondations cherchant à obtenir une meilleure stabilité, et peut-être même également de palier de travail.

4. Mur de chemisage temporaire, en attente d'ouvrage

Comme dans le cas précédent, un mur en brique crue (M. 168-60, sondage 6) a été élevé contre la paroi sud de la fosse de fondation, mais cette fois directement sur la première assise en grès de l'amorce du mur latéral nord, qui était en débord. Une épaisse couche de sable sépare le lit d'attente du bloc de la première assise en brique. L'étroite structure est parfaitement conservée sur 1,82 m de longueur et sept assises de hauteur. La présence de ce mur et l'arrêt de la tranchée de fondation au sud indiquent assurément que le mur d'amorce, tel qu'il a été envisagé lors de la construction du temple, n'a jamais été achevé, les niveaux plus anciens étant encore en place au sud. Le mur en brique crue a donc ici un rôle de chemisage temporaire, servant principalement à prévenir un effondrement des parois de la tranchée, creusées dans les niveaux anciens.

5. Mur de séparation de fondations distinctes

La jonction du socle du temple et de la structure supportant sa rampe d'accès est particulièrement intéressante, puisqu'un muret en brique crue (M. 168-62, fig. 14d) placé dans la fosse de fondation du socle sépare les deux fondations. Fondé sur du sable jaune, qui descend encore sur un mètre de hauteur avant d'atteindre la base de la fosse, le muret est composé de cinq assises de briques crues. Il est disposé contre la paroi de la tranchée et rejoint le socle,

à la perpendiculaire. De chaque côté, s'observent deux couches distinctes, ce qui prouve bien son rôle de séparateur des fondations.

6. *Sol aménagé pour le travail des ouvriers (?)*

Autre type de construction : le sol aménagé pour le travail des ouvriers. La fouille a mis en lumière, dans la partie supérieure de la tranchée de fondation du mur nord du temple (sondage 9, fig. 15c), un « muret » (M.168-85) composé d'une seule assise de briques sur deux rangées. Il repose sur une couche d'éclats de grès, créant une surface de travail à la fois horizontale, solide et confortable.

7. *Mur de soutènement*

Nous présentons ici une autre structure en brique découverte à l'extérieur du parvis (sondage 4). Le massif (M.168-10, fig. 14a), de forme rectangulaire, est composé de six assises de briques crues. Comme à l'intérieur du parvis (M.168-12), les briques sont étagées en escalier et rejoignent la deuxième assise de fondation du pylône. Son but est apparemment de soutenir l'angle sud-est du môle sud du pylône. Il se peut que le besoin de renforcer cet angle vers le sud et la réalisation d'un soubassement en escalier s'expliquent par la présence d'un mur latéral en pierre (plus ancien ?) à l'emplacement actuel du mur ptolémaïque et par la volonté de le conserver en l'état.

À travers ces exemples, nous souhaitons mettre en évidence à la fois la grande variété de nature et d'utilisation des structures en brique en fondation du temple d'Opet, mais aussi, et à nouveau, la souplesse de la brique et le gain de temps que représente l'emploi de ce matériau dans la construction en pierre. Les parallèles pour ces types d'aménagement, sont, à ce jour, très rares, car ces structures en brique ne constituent, somme toute, qu'un détail annexe dans l'interprétation d'ensembles architecturaux exceptionnels et complexes. Il faut espérer que ces aménagements puissent, à l'avenir, attirer l'attention des archéologues.

B. TROIS STATUES EN DÉPÔT DE FONDATION ?

L'objectif de ce paragraphe n'est pas de décrire les trois statues découvertes en 2007⁵⁵, ou de proposer un commentaire philologique

55. À titre d'information, la statue de babouin en grès remonte vraisemblablement au Nouvel Empire. Quant à la statue d'un personnage debout avec un rouleau sous le bras, il s'agit d'un scribe

des inscriptions, travail qui fera l'objet d'une étude ultérieure, mais d'examiner le contexte archéologique de leurs mises en place.

Car installer une statue en fondation d'un édifice fut probablement chose courante dans l'histoire pharaonique. Ce sujet reste toutefois peu traité, car deux problèmes sont malheureusement récurrents dans ce type de recherche. Tout d'abord, il y a un manque flagrant d'informations de terrain, touchant aux découvertes des statues en général. Comment comparer des contextes archéologiques, identifier le type de dépôt et le dater, sans des descriptions fiables, relevés en plan et en coupe à l'appui ? Il y a, ensuite, la difficulté que représente l'identification de la nature et du rôle⁵⁶ des dépôts : *favissa* ou cachette⁵⁷, dépôt votif de statuettes⁵⁸, statues brisées remployées en maçonnerie⁵⁹, statues en dépôt de fondation, etc. Encore récemment, le Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak a mis au jour une magnifique dyade royale de Néferhotep (XIII^e dynastie), dont la position est certes emblématique puisqu'elle se trouve en

royal et prêtre de Thot, datant probablement de l'époque ptolémaïque. Enfin, la statue-cube en calcaire porte le nom de Nesmin qui était prêtre de Karnak. Elle est dédiée à Osiris d'Opet-la-grande et remonterait à la Troisième période intermédiaire, selon C. Traunecker (note personnelle d'octobre 2008). O. Perdu propose, en revanche, une datation plus récente, de l'époque ptolémaïque (communication orale du 14 novembre 2008). Merci à ces deux savants de m'avoir éclairé sur le sujet.

56. On considère, que les objets appartenant au temple étaient inaliénables, et ne devaient en aucune façon sortir de l'enceinte. La fonction du dépôt de fondation, selon J. M. Weinstein, dont la thèse a porté sur ce sujet (J. M. Weinstein, *Foundation Deposits in Ancient Egypt*, Ann Arbor, UMI, 1973, p. 433-436), est à la fois de purifier et de délimiter l'aire sacrée (*sanctification*), de protéger l'édifice (*protection*), et de « commémorer » les souverains promoteurs, ainsi que les matériaux et les outils utilisés (*commemoration et elaboration*). Curieusement, les statues ne sont pas traitées par l'auteur dans la catégorie des dépôts de fondation. Il faut donc ajouter plusieurs fonctions aux « cachettes » et statues en fondation des édifices : l'emploi en tant que radier de fondation, ou la cachette pour protéger les statues. On peut sans doute proposer d'autres solutions.

57. C'est-à-dire un regroupement de statues. Il suffit de rappeler, par exemple, les trouvailles de G. Legrain dans la cour à la « cachette » de Karnak en 1903 (plus de 9 000 statuettes mises au jour, cf. M. Azim et G. Réveillac, *Karnak dans l'objectif de Georges Legrain*, CNRS éditions, Paris, 2004, vol. I, p. 275-335, vol. II, p. 201-302), ou plus récemment celle des statues royales nubiennes de Doukki Gel (C. Bonnet, D. Valbelle, *Des pharaons venus d'Afrique. La cachette de Kerma*, Paris, 2005, p. 174-182 en particulier).

58. Par exemple à 'Ain Manâwir (M. Wuttmann, L. Coulon, F. Gombert, « Un ensemble de statuettes de bronze en contexte cultuel : le temple de 'Ayn-Manawir (Oasis de Kharga) », dans *Offrandes aux dieux d'Égypte*, éd. M. Hill, Martigny, 2008, p. 167-173), où 370 statuettes d'Osiris ont été découvertes au milieu d'autres objets dans un dépôt enterré.

59. Les statues découvertes dans la tribune du quai de Karnak (J. Lauffray, C. Traunecker, S. Sauneron, « La tribune du quai de Karnak et sa *favissa*. Compte rendu des fouilles menées en 1971-1972 (2^e campagne) », *Karnak V*, 1975, p. 75-76) doivent a priori correspondre à l'un de ces deux derniers états, statues en dépôt de fondation ou remployées en maçonnerie. Il en est de même de la plupart des statues mises au jour à Karnak nord (C. Robichon, P. Barguet, J. Leclant, *Karnak-Nord IV* (1949-1951). *Fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale* 25, 1954, p. 31-32, 139-sq et pl. XXXI-XXXV en particulier).

fondation de l'obélisque d'Hatchepsout, mais dont la (ou les) fonction(s) reste(nt) incertaine(s)⁶⁰.

L'apport des fouilles du temple d'Opet paraît, dans cette perspective, tout à fait unique, puisque nous avons eu la chance d'examiner les contextes archéologiques de mise en place de trois statues. Du fait qu'il y ait eu, selon nous, intention de « mettre en scène » celles-ci dans le soubassement du temple – mais aussi parce qu'elles ne peuvent ni appartenir à une cachette, ni à un dépôt votif mêlant des statuettes et du mobilier à la fois pour des raisons liées à leur position et à leur environnement immédiat –, nous émettons ici l'hypothèse qu'elles ont été déposées en soubassement du temple ptolémaïque, probablement dans le cadre de cérémonies de fondation. Le seul exemple, tant soit peu comparable à celui rencontré au temple d'Opet, réside peut-être dans la découverte de deux statues dans la tribune du quai de Karnak en 1971-1972⁶¹. Ces dernières auraient, selon l'inventeur, été placées en dépôt dans la maçonnerie de la tribune, à une époque tardive, après un martelage et une décapitation préalable. Néanmoins, on ne peut nier aussi des distinctions significatives, notamment la proximité et la position apparemment plus aléatoire des deux pièces.

Au temple d'Opet, les statues possèdent plusieurs caractéristiques analogues :

En premier lieu, elles étaient toutes placées dans la fosse de fondation des deux murs en pierre entourant le parvis, en trois endroits stratégiques (fig. 15). Les statues ont été découvertes distantes les unes des autres, la première, au sud-ouest du parvis, la seconde au nord-ouest, et enfin la dernière au nord-est.

En second lieu, elles ont été, semble-t-il, brisées dans l'antiquité. Tout porte à croire qu'il s'agit de cassures intentionnelles, de nature symbolique. Si l'on prend d'ailleurs en considération les statues trouvées dans des *favissa*, il s'agit d'un phénomène étonnamment récurrent. C'est par exemple le cas des statues trouvées dans la tribune du quai de Karnak, à Doukki Gel, à Karnak nord⁶² et aussi de nombreuses statues de la cachette de Karnak⁶³.

60. N. Grimal, F. Larché, « Karnak, 1998-2004 », *Karnak* XII, 2007, p. 17, pl. II.

61. J. Lauffray, C. Traunecker, S. Sauneron, *op. cit.*, 1975, p. 75-76.

62. Les chercheurs précisent d'ailleurs : « Lors de la réutilisation des blocs, il semble que certains éléments ont été martelés ; si, dans de nombreux cas, la mise en place de la construction nouvelle peut expliquer ce remaniement, d'autres exemples apparaissent plus complexes : des représentations ont été systématiquement détériorées ou détruites [...] » (C. Robichon, P. Barguet, J. Leclant, *op. cit.*, 1954, p. 16-17).

63. Merci à M. Azim pour ces précisions, cf. M. Azim et G. Réveillac, *op. cit.*, 2004, vol. II, p. 213-302.

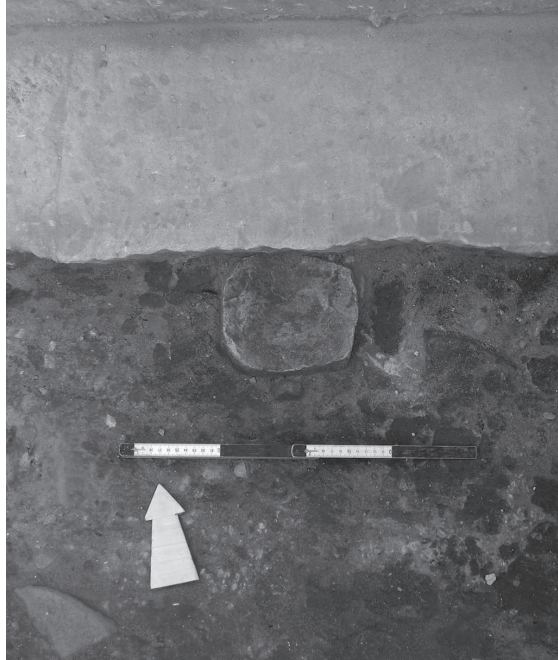


FIG. 16. – Position de la statue cube lors de sa découverte – G. Charloux.

Enfin, il s'agit de statues de petite taille, ce qui est assez habituel, notamment aux époques tardives, particulièrement pour des personnalités n'appartenant pas à la famille royale. Elles semblent, de plus, être en relation avec le culte d'Opet ou de Khonsou, et étaient probablement déposées en offrande par leurs commanditaires dans le temple d'époque éthiopienne (?). Concernant tous ces détails, l'étude égyptologique nous fournira des données plus précises.

À l'inverse, plusieurs différences notables sont apparues dans les contextes de déposition. Il s'agit certes de petits détails mais qui pourront trouver un sens à l'avenir.

Tout d'abord, la statue de babouin en grès a été intentionnellement placée debout dans le sable jaune grossier du Gebel, sur le fond de la fosse de fondation, visage vers l'Est. La tranchée a ensuite été remplie de déblais et des murs en brique crue.

Quant à la statue acéphale, elle a été placée à l'horizontale, entre le mur en brique comblant la fosse de fondation et le mur en pierre, dans cet intervalle rempli de sable et d'éclats de grès, à peu près à mi-hauteur de la fosse.

Enfin, la statue-cube du prêtre Nesmin a très certainement été consacrée dans le sanctuaire d'Opet, avant d'être positionnée dans les fondations du nouveau temple, tête en bas, parfaitement à la verticale dans les déblais, un peu au-dessus d'un palier en brique crue, et bloquée dos contre le parement sud du mur nord (fig. 16).

Nous avons donc affaire à trois situations, comparables bien que légèrement distinctes, tant par la position des statues que par leurs emplacements, respectivement au fond, au centre et à la surface des fosses de fondation. Dans les trois cas, il nous semble raisonnable de penser qu'il y a eu intention de mettre en scène les statues, puisqu'elles ont été placées soit à la verticale, soit à l'horizontale, toujours à la perpendiculaire ou parallèlement aux murs ptolémaïques. N'oublions pas également qu'elles ont été mutilées.

Mais peut-on trouver un sens à ces « mises en scène » ? Ou correspondent-elles à un événement unique, une cérémonie par exemple ? C'est un aspect difficile à déterminer, notamment sans élément de comparaison. Un indice peut se révéler utile dans cette démarche. On constate en effet que les murs en brique au nord et au sud de la moitié ouest du parvis sont de même nature et qu'ils ont *a priori* été construits simultanément. Cela laisse supposer que les statues n'ont pas été positionnées en une seule fois, mais lors de plusieurs étapes de la construction des murs latéraux du temple.

Un massif de fondation : le vestige d'un temple éthiopien ? ⁶⁴

Problématique

Grâce à la récente découverte d'un linteau en grès (bloc 2342), nous savons désormais qu'un temple consacré à la déesse Opet existait sous le règne de Thoutmosis III (fig. 4). Les blocs contemporains découverts à proximité du linteau indiquent qu'ils appartiennent à un édifice de dimensions modestes. C'est pourquoi le sanctuaire fut sans doute agrandi ou réaménagé par ses successeurs comme le suggère la présence des remplois portant les cartouches d'Amenhotep II⁶⁵ et de Thoutmosis IV retrouvés sur le parvis. La XXV^e dynastie a connu un développement important du culte osirien qui s'est accompagné d'un vaste programme

64. Partie rédigée par Emmanuel Laroze. M. Azim et L. Coulon ont bien voulu relire le texte, qu'ils soient ici remerciés pour leurs remarques et corrections.

65. Un bloc de ce souverain porte le nom de la déesse (bloc 2379).

de construction. La vitalité du temple d'Opet à cette époque et sa place dans le culte osirien sont attestées par une stèle en granit noir installée sur le côté nord de la cour qui a été étudiée récemment par L. Coulon et L. Gabolde⁶⁶. Par ailleurs, l'œuvre de Taharqa à Karnak, explorée par les travaux de J. Leclant⁶⁷, est particulièrement importante. L'étude architecturale de M. Azim a montré que le souverain éthiopien a élevé le pylône d'entrée du temple actuel⁶⁸. Mais son action ne s'est pas arrêtée à cette seule construction car de nombreux blocs portant son cartouche ont été réemployés dans le temple ptolémaïque. Dans les fondations de la façade nord du temple, une architrave est prise dans la maçonnerie sur laquelle on peut lire : « fils de Rê (cartouche abimé) [aimé d']Opet la grande »⁶⁹. Malgré le martelage du cartouche Claude Traunecker a pu vérifier qu'il s'agissait de celui de Taharqa⁷⁰ (fig. 17). Un autre bloc du même souverain, a aussi été placé intentionnellement dans les fondations de la façade ouest⁷¹. À ces emplois, s'ajoutent des tambours de colonnes, des corniches, des parements portant les cartouches de Taharqa ou ceux palimpsestes de Psammétique II⁷², qui ont pu être observés dans les caissons de fondation du temple. L'ensemble de ces blocs forme un lot à la fois homogène et d'une grande variété typologique. Enfin, il faut mentionner la grande stèle de Tanoutamon, installée dans le dallage de la salle 9 du temple⁷³ qui témoigne une fois de plus de l'œuvre des souverains éthiopiens dans le secteur. Ces vestiges appartiennent-ils à un simple aménagement ou à un temple ? Quelle fut l'œuvre de Taharqa au temple d'Opet ?

66. L. Coulon et L. Gabolde, « Une stèle sur le parvis du temple d'Opet à Karnak », *Revue d'Égyptologie* 55, 2004, p. 1-21.

67. J. Leclant, *Recherches sur les monuments thébains*, *Bulletin d'Égyptologie* 36, 1965 ; J. Leclant, « La colonnade éthiopienne à l'est de la grande enceinte d'Amon à Karnak », *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale* 53, 1953, p. 113-172.

68. M. Azim, « À propos du pylône du temple d'Opet à Karnak », *op. cit.*, p. 68.

69. Ce bloc semble avoir été découvert par A. Varille. Voir C. Traunecker, *Les cryptes du temple d'Opet à Karnak*, Mémoire de l'École pratique des hautes études, 1975, inédit, p. 6 deuxième partie.

70. Communication personnelle. Nous avons de nouveau dégagé le bloc pour en faire le relevé.

71. J. Leclant, *Recherches sur les monuments thébains*, *op. cit.*, p. 82. Trois autres blocs sans cartouche mais probablement du même souverain sont réemployés sur la même assise : un sur la façade ouest et deux sur la façade sud.

72. Le roi saïte Psammétique II martela systématiquement les cartouches kouchites. Voir à ce sujet J. Yoyotte, « Le martelage des noms royaux éthiopiens par Psammétique II », *Revue d'Égyptologie* 8, 1951, p. 215-239.

73. E. Laroze, « Osiris et le temple d'Opet », actes du colloque d'Osiris à Lyon, Ifao, sous presse.



FIG. 17. – Bloc de Taharqa remployé dans les fondations du temple, côté nord – relevé A. Guillou, photo A. Bagarry / CFEETK.

Les récents travaux archéologiques entrepris sur le parvis du temple ont donné l'occasion de nous intéresser à une structure mal identifiée jusque là. Dans la partie orientale de la cour affleurent de nombreux remplois qui forment une sorte de massif. L'étude du secteur a montré que cet ensemble architectural composé de blocs remployés correspond à un dallage et aux fondations d'un édifice qui a précédé le temple lagide⁷⁴. Il pourrait s'agir des restes d'un temple éthiopien, datant peut-être du règne de Taharqa.

Sur le terrain, l'identification du massif n'est pas immédiate⁷⁵ ; ses limites sont assez floues, en particulier dans sa partie sud qui a été perturbée par le creusement de deux grands puits au début de notre ère. Bien que conservée sur moins de quatre mètres de longueur, la limite ouest est la plus précise, avec la présence d'un coup de sabre qui la sépare de la rampe d'accès. Sur le côté est, le massif bute sur le soubassement du temple. Il se distingue enfin par l'horizontalité de sa partie supérieure⁷⁶ dont la cote moyenne est 77,70 m.

74. L'hypothèse selon laquelle les vestiges d'un temple antérieur existaient dans la cour m'avait été suggérée par Chuck Van Siclen lors d'une visite du secteur (cf. L. Gabolde, J.-F. Carlotti et E. Czerny, « Aux origines de Karnak : les recherches récentes dans la cour du Moyen Empire », *Bulletin de la Société d'Égyptologie de Genève* 23, 1999, p. 38). Qu'il soit ici remercié pour ses nombreux conseils.

75. Bien qu'elle ait été repérée sans ambiguïté par H. Chevrier lors de sa découverte. H. Chevrier, *Annales du Service des Antiquités Égyptiennes* 49, p. 4.

76. La perception de l'horizontalité est rendue difficile par le déchaussement de certains blocs et la présence de nombreuses fosses.

Plusieurs remarques suggèrent que le massif de remplois et le temple ptolémaïque sont deux entités architecturales distinctes :

- Pourquoi retrouve-t-on de nombreux blocs de Taharqa dans les fondations de la construction ptolémaïque et pas le moindre parmi les remplois du massif ?
- Un portique est toujours associé à l'entrée d'un monument. Or un portique datant de Nectanebo I^{er}, est installé au milieu de la cour : cela signifie qu'au plus tard à cette époque, une façade existait, sur laquelle le portique s'adossait.
- Pourquoi les vestiges conservés au milieu de la cour sont-ils séparés des parties construites à l'époque ptolémaïque ? En effet, le dallage semble avoir été retiré le long des deux murs est-ouest afin de creuser deux grandes tranchées de fondation.
- Les seuils des deux portes qui percent le mur ptolémaïque nord déterminent le niveau d'un dallage prévu une dizaine de centimètres plus haut que celui du massif. La différence n'étant pas suffisante pour installer un dallage⁷⁷, il est peu probable que le massif soit ptolémaïque.
- Enfin, sur le côté ouest du massif, deux tracés incisés, d'orientation nord-sud indiquent l'emplacement d'un mur d'un mètre d'épaisseur. Pourquoi avoir fait des harpes, dans le prolongement de ces tracés, de deux mètres de large ?

Pour comprendre la présence des harpes, au milieu des murs qui délimitent la cour, il convient de montrer qu'un projet d'extension du temple fut projeté par les constructeurs lagides. En outre, son explication permet de mieux saisir le contexte dans lequel se trouvait l'édifice au moment de sa construction au II^e siècle av. JC.

Le projet de pronaos

Le temple, dont la construction a été entreprise sous le règne de Ptolémée VIII Évergète II, est inachevé⁷⁸. À l'intérieur du temple, seules les quatre salles qui constituent la cella ont été décorées ainsi que le couloir nord et une partie du plafond de la salle hypostyle. À l'extérieur de l'édifice, ni le ravalement ni la décoration ne paraissent avoir été entrepris par le souverain, comme en témoignent

77. Le dallage a généralement l'épaisseur d'une assise. Dans le temple d'Opet, il mesure entre 0,36 m et 0,50 m.

78. C. de Wit, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak*, I-III, *op. cit.*, p. 173.

encore les nombreux bossages sur la façade nord. Les façades sud, est et une partie au Nord seront en effet décorées ultérieurement par l'empereur Auguste. Hormis le chambranle de la porte gravé sous le règne de Ptolémée XII, la façade ouest n'a pas non plus été décorée. Alors que les autres présentent un fruit, celle-ci est verticale et aucun tore d'angle délimitant généralement les constructions égyptiennes n'est visible. De toute évidence, ce type de façade n'est pas celle qui marque la grande entrée des temples lagides mais plutôt celle d'une façade intérieure⁷⁹. En fait, une extension vers l'ouest était prévue : l'adjonction d'un pronaos⁸⁰.

Les harpes visibles au milieu de la cour, sur les murs nord et sud, correspondent à la limite de la salle. C'est là que la façade principale devait être érigée. Il est facile d'imaginer le type de façade qui était prévue – composée de colonnes reliées par des murs bahuts et d'une porte à linteau brisé ajourée – tant ce modèle est devenu un archétype à l'époque ptolémaïque. Grâce au sondage 6 entrepris au sud des harpes du mur nord, nous savons désormais que cette façade ne fut jamais construite. En effet, on a pu constater que la tranchée de fondation qui suit le mur nord fait un coude au niveau de la harpe pour la contourner mais ne se prolonge pas vers le sud comme on aurait pu s'y attendre si la façade avait été construite. Le plus surprenant est qu'elle fut prévue à l'emplacement même d'une façade plus ancienne. Comme on peut le constater, c'est dans l'alignement des harpes que se situe la limite occidentale du massif. Deux tracés parallèles, séparés de 0,97 m, indiquent l'emplacement d'une façade, dont le bloc de corniche est le dernier reste. C'est justement contre cette paroi que s'appuyaient la petite rampe et le portique datant au plus tard de la XXX^e dynastie⁸¹.

En termes de phasage, l'édification de cette salle n'est pas surprenante et correspondrait à un chantier tout aussi important que la construction de la *cella* actuelle. Autrement dit, dans la reconstruction

79. L'analyse de la façade Est du temple de Deir Chelouit conduit aux mêmes conclusions. C. Zivie, M. Azim, P. Deleuze, J.-C. Golvin, *Le temple de Deir Chelouit IV, étude architecturale*, IFAO, Le Caire, 1992, p. 47.

80. Cette idée n'est pas neuve et avait d'ailleurs été avancée avant que les harpes n'aient été dégagées dans la cour. Voir Jollois et Devilliers, *Description de l'Égypte*, De Thèbes, section VIII, (II, p. 539), éditions Panckoucke, 1821 ; M (de) Rochemonteix, « Le temple d'Apet où est engendré l'Osiris Thébain », *op. cit.*, p. 74 ; C. de Wit, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak*, I-III, *op. cit.*, p. VII.

81. Il n'est pas impossible qu'un aménagement provisoire ait été bâti à cet endroit dans l'attente du projet définitif comme le suggèrent les restes d'une structure en brique et les traces laissées par l'ouverture répétée d'une porte sous l'amorce du mur nord.

du temple deux grandes étapes d'importance à peu près équivalente (en volume du moins) étaient planifiées. Cette logique constructive permet une meilleure gestion du chantier dans le temps. En suivant ce procédé, les anciens Égyptiens étaient d'ailleurs devenus des experts en « greffe », pour reprendre un terme de Serge Sauneron⁸². Ces planifications constructives confèrent une grande autonomie architecturale aux parties qui composent le temple : la *cella*, le *pronaos*, la cour, le pylône... Si bien que chacun d'entre eux fonctionne comme une unité⁸³. Le développement par phase constructive est une caractéristique des grands sanctuaires comme Karnak et plus spécifiquement ceux d'époque ptolémaïque comme Philae, Edfou⁸⁴ ou Dendara.

La structure du massif de fondation

Nos explorations archéologiques ont permis d'étudier la structure du massif. Celui-ci est exclusivement constitué de blocs provenant du démontage de monuments antérieurs. Tous portent les traces d'un décor ou font partie d'ornementations architecturales (chapeau, chambranle, corniche...). L'absence de blocs anépigraphes ou de moellons semble indiquer qu'une sélection des blocs de choix a été effectuée avant leur enfouissement⁸⁵. Les plus anciens datent du Nouvel Empire et portent les cartouches de Thoutmosis III, Amenhotep II, Thoutmosis IV, et le plus récent, celui de Sheshonq I^{er} (XXII^e dynastie) définit à l'heure actuelle un *terminus post quem* quant à l'ancienneté du vestige. Les blocs sont d'un gabarit assez modeste ; ils proviennent globalement de petits édifices. Bien que décorés sur leurs deux faces, certains d'entre eux ne font que 0,17 m d'épaisseur (bloc 2378). Aucune logique de regroupement en fonction de leur provenance n'a pu être décelée ; les blocs paraissent mélangés⁸⁶. Ils ont été réutilisés tels quels, après leur démontage, gardant parfois l'épaisse couche de plâtre de leur assise. Ils sont parfois brisés ou lacunaires mais ils ne semblent pas avoir été

82. S. Sauneron, *Quatre campagnes à Esna*, Esna I, IFAO, Le Caire, 1959, p. 151.

83. P. Zignani, *Enseignement d'un temple égyptien*, *op. cit.*, p. 47.

84. À Edfou, l'histoire de l'avancement des travaux est bien connue car les principales étapes de construction du temple ont été notifiées dans des bandeaux de soubassement ou des frises. Voir S. Cauville, D. Devauchelle, « Le temple d'Edfou : étapes de la construction nouvelles données historiques », *Revue d'Égyptologie* 35, 1984, p. 31-55.

85. On en déduit que certains blocs, en particulier ceux qui sont décorés, ont plus de « valeur » que d'autres.

86. Contrairement à ce qui a pu être observé dans les fondations du temple. E. Laroze, « Osiris et le temple d'Opet », actes du colloque d'Osiris à Lyon, Ifao, *op. cit.*

retailés pour d'éventuels ajustements. Du sable gris et fin, a été versé dans tous les interstices afin d'épouser les moindres aspérités des blocs parfois informes. Le sable joue le rôle de stabilisateur et empêche ainsi les blocs de bouger. Il peut malheureusement être emporté par le vent, c'est pourquoi les blocs de la dernière assise sont jointoyés avec du plâtre⁸⁷. Cet indice est important car il nous indique que cette assise affleurant aujourd'hui dans la cour, est celle d'un dallage.

Du point de vue de l'organisation, le gabarit des blocs semble avoir une incidence sur leur agencement. Les blocs les plus gros sont utilisés dans le dallage, et sont regroupés, en-dessous, sur plusieurs assises pour former des sortes de semelles assez grossières, plus ou moins débordantes. Leur position au droit des tracés visibles sur la surface du massif ne laisse aucun doute quant à leur fonction de fondations de mur⁸⁸. Ces fondations filantes, orientées nord-sud, définissent des caissons qui ont été comblés par des blocs plutôt fragmentaires ou de petites dimensions.

Pour l'instant, les dimensions du massif permettent de restituer un édifice d'environ 11,60 m de large et 12,10 m de long (fig. 18). Ces chiffres concernent la partie conservée d'un monument qui était sans doute plus long et se prolongeait au-delà, vers l'est, sous l'actuel temple. Le rythme des tracés permet de restituer d'est en ouest trois salles oblongues de 2,83 m, 2,30 m et 3,85 m⁸⁹.

Rien n'indique que ces salles aient été compartimentées. Il n'a, par conséquent, pas encore été possible de comprendre l'organisation de l'ensemble. La réduction progressive des espaces, propre à l'architecture des sanctuaires égyptiens, ne semble pas avoir été appliquée ici. Il faut cependant souligner que les constructions éthiopiennes à Karnak ont généralement des typologies originales et de dimensions modestes⁹⁰. Les ouvrages de Taharqa, en particulier, sont variés et se distinguent par des plans parfois asymétriques⁹¹.

87. Cette pratique a également été observée dans le remplissage des caissons de fondation du temple.

88. Claude Traunecker avait remarqué que l'agencement particulier de certains blocs était destiné à supporter un édifice. Voir C. Traunecker, *Les cryptes du temple d'Opet à Karnak*, op. cit., p. 5 deuxième partie.

89. Ces dimensions sont compatibles avec les portées standard des dalles de grès. Pour la pièce la plus large, il n'est pas impossible qu'un compartimentage ait existé, ce qui aurait peut-être permis de réduire la distance à franchir des dalles.

90. J. Leclant, *Recherches sur les monuments thébains*, op. cit., p. 199-218.

91. Voir l'édifice de Chepenoupet et Aménirdis dans P. Barguet, J. Leclant, C. Robichon, *Karnak-nord IV*, op. cit., p. 109-135.

ou par des conceptions peu classiques comme *l'édifice du lac* par exemple. C'est pourquoi il sera sans doute difficile de s'appuyer sur des études comparatives pour essayer de restituer l'organisation interne de notre édifice.

Un dispositif curieux a toutefois attiré notre attention. Sur le massif, composé essentiellement de remplois en grès, les blocs en granit semblent avoir été regroupés et disposés les uns derrière les autres, selon un axe nord-sud. Cet ensemble est installé au milieu de la seconde pièce comme l'indiquent les tracés de part et d'autre. Dans la partie nord, quatre petits refouillements délimitent les quatre angles d'un rectangle. On est tenté d'imaginer qu'un naos adossé contre le mur nord, était ici encastré. Ce dispositif présente une analogie avec celui observé dans le temple lagide. En effet, on y retrouve le même principe d'alignement des blocs remployés entre les salles 7,8 et 9, ainsi que les traces d'un encastrement dans le bloc de granit de la salle nord⁹². Ce parallèle semble indiquer que le dispositif architectural a été reproduit d'un temple vers l'autre ; il reste toutefois conjectural et devra être confirmé ultérieurement.

Les données archéologiques

Trois sondages circonscrivent le massif de blocs : le sondage 7 au sud-ouest, le 1 dans l'angle sud-est et le sondage 9 au nord. Ils ont permis de constater que le massif est fondé à la cote 75,84 m, c'est-à-dire environ deux mètres plus haut que le temple ptolémaïque. En revanche la présence de sable gris dans les fondations du pylône, du dallage et du massif, laisse penser que ces trois entités sont contemporaines.

Comptes tenus de la densité de couches archéologiques du secteur, et des recreusements successifs, les lectures furent délicates. Le sondage 7 a été entrepris dans une sorte de brèche, certainement consécutive au pillage dont a souffert le massif dans sa partie méridionale. Les interprétations se révélèrent en effet difficiles à cause de la présence d'une structure en brique crue orientée nord-sud (M.168-56) et rattachée perpendiculairement à une autre (M.168-57), conservées sur plus d'un mètre mais curieusement sans tranchée de fondation visible⁹³. Le niveau de fondation du massif a toutefois pu être observé. C'est sur le côté ouest de ce sondage, à

92. E. Laroze, « Osiris et le temple d'Opet », *op. cit.*

93. Guillaume Charloix, rapport archéologique du CFEETK.

l'occasion du redressement de blocs en dévers qu'a été retrouvé le linteau de Thoutmosis III (bloc 2342) en juin 2008. Il était réemployé dans la semelle de fondation qui marque la limite occidentale du massif. Grâce à une intervention de Moamen Saad⁹⁴, nous avons en effet constaté que la fosse de fondation s'arrête immédiatement à l'ouest de la semelle de fondation. Nous avons aussi remarqué que la petite rampe qui s'appuie sur cette limite du massif est constituée d'une simple assise de bloc, d'une quinzaine de centimètres, qui repose sur du sable gris.

Le sondage 9 a apporté les informations les plus claires. Il a été entrepris dans une zone archéologiquement peu perturbée, avec l'objectif d'étudier les relations stratigraphiques entre le mur ptolémaïque au nord et le massif. Dans la partie méridionale de ce sondage, la fosse de fondation correspondant à la limite nord du massif a été très clairement mise en évidence après un démontage partiel des assises de réemplois.

Le sondage archéologique 1 entrepris dans l'angle sud-est est particulièrement important car il nous a permis d'observer en coupe, la zone de contact entre le massif et le temple ptolémaïque. Notre analyse s'est en particulier arrêtée sur la structure S.168-6 qui stoppe le sondage au nord (fig. 19 et 20). Ses deux assises supérieures sont régulières et leurs joints serrés ; elles diffèrent légèrement des deux suivantes dont les joints plus lâches sont comblés avec du sable gris. À priori, cette structure appartient au massif mais elle se distingue par une tranchée de fondation plus profonde qu'ailleurs. Celle-ci est d'ailleurs commune avec la structure perpendiculaire M.168-43, bien que fondée un peu plus haut. D'autre part, la position de la structure S.168-6 est inattendue ; elle ne semble pas correspondre aux limites périphériques du massif que l'on souhaiterait restituer. Une structure apparemment comparable, positionnée symétriquement par rapport à l'axe, lui fait toutefois écho au Nord⁹⁵. Malgré ces anomalies la structure S.168-6 semble avoir été coupée par la tranchée de fondation du temple ; s'il avait été postérieur, les blocs auraient été adossés à la fondation, ce qui n'est pas le cas puisqu'un espace vide d'environ 0,30 cm les sépare. Un bloc est en contact,

94. Inspecteur et archéologue du service des antiquités égyptienne, membre du CFEETK.

95. Sur le plan de J.-L. Bichet (dans J. Laufray, « Les travaux du Centre Franco-Égyptien d'Étude des temples de Karnak, de 1972 à 1977 », *Karnak VI*, p. 57, fig. 21) on constate qu'aucun vestige ne semble être conservé au nord de cette structure. Est-ce le résultat d'un pillage ou d'une ancienne fouille ? Le massif de fondation était-il moins large à cet endroit ? Il est difficile de trancher pour le moment.



FIG. 19. – Le mur S.168-6 dans le sondage 1 – E. Laroze.

mais son joint en mortier rose indique qu'il est contemporain du temple ptolémaïque⁹⁶. C'est aussi le cas du mur en brique M.168-62 qui a été élevé dans la tranchée de fondation, sur le sable jaune, dont la fonction probable était d'éviter temporairement que du sable ou de la terre au Nord ne se déverse. Par ailleurs, de l'arase des murs en brique crue (M.168-44 et M.168-45) à la cote 75,80 m pourrait indiquer que la fosse de fondation du massif se poursuivait au sud de la structure S.168-6.

De plus, un détail, apparemment anodin, précise la relation chronologique entre le massif et le temple : les fondations de la façade ouest du temple sont verticales. Au temple d'Opet, et plus généralement dans l'architecture ptolémaïque, les fondations s'élargissent progressivement jusqu'à la première assise qui repose sur du sable. On le comprend aisément, cette sorte d'emmarchement assure une plus grande stabilité et une meilleure répartition des charges sur le sol. Toutes les fondations qui ont pu être observées sur le temple

96. L'usage du mortier rose est généralisé dans la construction du temple d'Opet. Il pourrait s'agir d'un mortier à base de chaux et de tessons pilés. Dans notre secteur, il semble spécifique à l'époque ptolémaïque car il n'a pas été repéré sur les vestiges plus anciens.

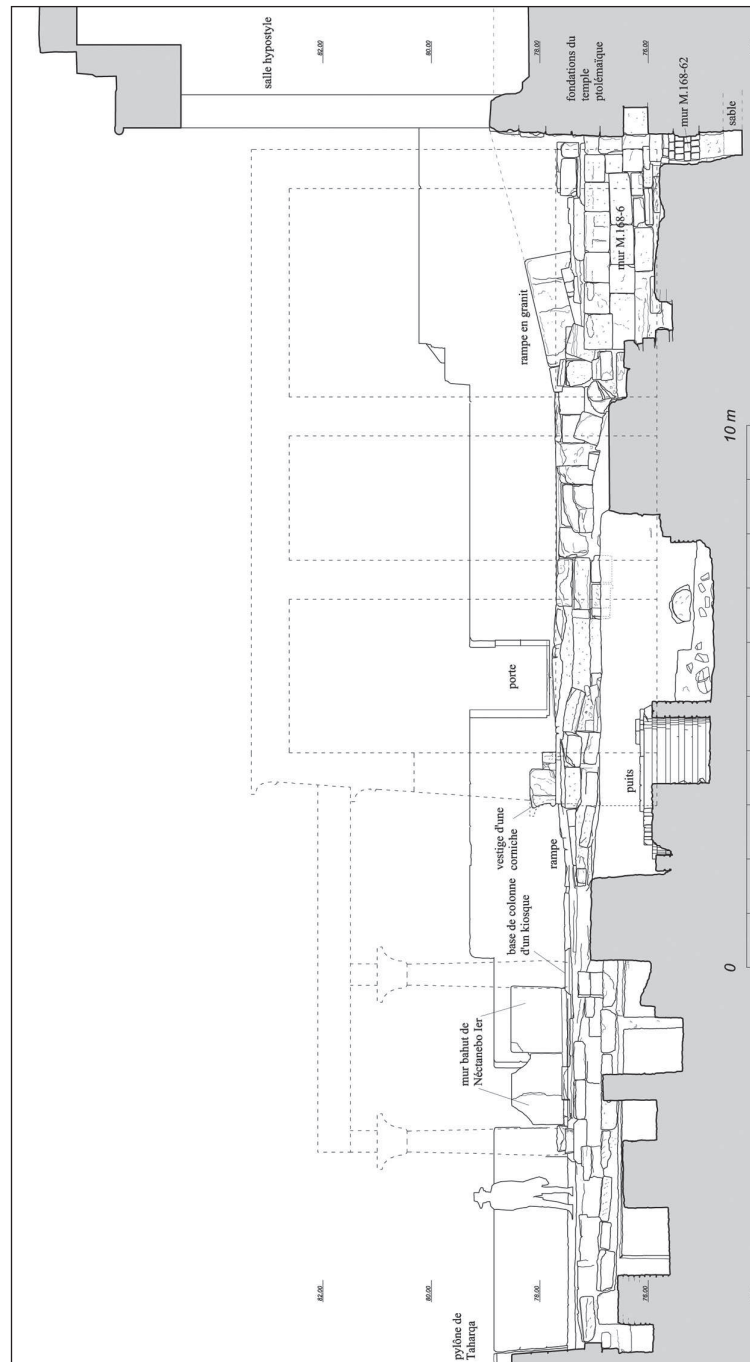


FIG. 20. – Coupe ouest-est sur la cour avec restitution du temple éthiopien – E. Laroze.

suivent ce dispositif, sauf sur la façade ouest dont les assises n'ont pas de débordement. Pourquoi avoir ici dérogé à la règle si ce n'est d'y avoir été contraint par la proximité d'une structure ?

Si l'organisation des blocs en remplois dans le massif dessine bien le plan d'un édifice antérieur, la confrontation spécifique des fondations de ce vestige et du temple ptolémaïque suggère une nouvelle hypothèse : les deux ensembles architecturaux auraient coexisté, certainement le temps des travaux.

Les constructeurs lagides, désireux de préserver cette construction, ou une partie seulement, auraient creusé la fosse de fondation et dressé le soubassement au plus prêt de l'édifice existant, contre son mur oriental⁹⁷. Cette juxtaposition indique par ailleurs qu'une indépendance structurelle des deux édifices a été nécessaire. La distance entre ce monument et le pylône de Khonsou étant déjà réduit (21,55 m), il s'agissait d'occuper le maximum d'espace imparti et par conséquent de dresser les façades, près de celles déjà en place⁹⁸. L'insertion du nouveau temple entre deux autres constructions expliquerait alors l'aspect « comprimé » du plan du naos ptolémaïque.

Bien qu'aucune datation absolue du massif n'ait pu être dégagée au terme de nos investigations archéologiques, comme nous l'aurions souhaité, la présence d'un bloc de Sheshonq I^{er} parmi les remplois indique que le massif n'a pas pu être entrepris avant la XXII^e dynastie.

La construction du nouveau temple, un chantier délicat

Nous venons de le voir, il semble qu'une stratégie d'intervention ait été mise en place par les constructeurs lagides afin de littéralement « insérer » un nouvel édifice, malgré l'espace réduit, entre deux autres préexistants, le temple éthiopien et celui de Khonsou. L'entreprise d'un tel chantier devait être contraignante et impliquer des interventions particulières. En effet, l'observation des canaux verticaux de coulée de plâtre et l'ordre de pose des dalles de plafond conduisent à des résultats intéressants. Il en ressort que l'approvisionnement des blocs nécessaires à la construction semble avoir été effectué par une

97. À l'extrémité est du massif, des tracés permettent de restituer un mur nord-sud qui était dressé à quelques dizaines de centimètres de l'actuelle façade du temple.

98. Une fois le nouveau sanctuaire construit, il faut imaginer que l'espace entre celui-ci et le temple préexistant était très réduit, comparable à celui qu'on peut encore observer sur le côté est, contre le pylône de Khonsou.

rampe élevée sur le côté nord du temple⁹⁹. La présence de cet échafaudage en brique à l'antiquité aurait alors interdit toute intervention sur la façade, expliquant l'inachèvement du décor et la présence de bossage sur le côté nord (fig. 21). L'acheminement des blocs ne s'est donc pas fait selon l'axe médian du temple, comme on pourrait le croire à priori¹⁰⁰. Ces observations confirmeraient une fois de plus nos hypothèses car dans cette configuration, la cour du temple n'était pas vraiment affectée par la construction du nouveau temple lagide. Un édifice plus ancien pouvait s'y trouver et le culte s'y dérouler correctement. L'objectif de la coexistence des deux temples serait alors évident : garantir la continuité du culte durant les travaux¹⁰¹.

Si notre raisonnement est correct, il pourrait montrer que la question du renouveau des sanctuaires est une phase particulièrement délicate qui doit respecter des règles essentielles : construire le nouveau temple à l'emplacement même du précédent et transférer « la flamme » qui habite le temple vers le nouveau. Le cas du temple d'Opet montre que le déplacement de la divinité vers un sanctuaire temporaire n'est pas suffisant pour garantir la pérennité du culte pendant les travaux. Il aurait en effet été beaucoup plus facile de démolir l'ancien avant de reconstruire dessus. Le problème du « déracinement » de la divinité ne semble pas possible. En fait, la coexistence de deux sanctuaires répond peut-être aussi à un problème plus pragmatique, celui lié aux aléas du chantier. Combien de temps sera-t-il nécessaire à l'édification d'un nouveau sanctuaire ? Les financements seront-ils suffisants pour achever l'ouvrage ? Autant d'incertitudes, qui ne sont évidemment pas compatibles avec les exigences du clergé. Il semble plus raisonnable de terminer le nouveau sanctuaire avant de détruire l'ancien.

Une tentative de restitution chronologique

En guise de conclusion, il paraît possible de restituer l'évolution du temple d'Opet à travers six étapes importantes. La figure 22

99. Cette étude est en cours.

100. En effet la porte dans l'enceinte et la proximité du Nil pourrait faciliter grandement l'approvisionnement en matériaux.

101. À Philae, la succession des constructions montre que la continuité du culte pendant les travaux était une question essentielle : « The new temple was built on bedrock immediately behind the shrine of Amasis. The choice of this site suggests that the older sanctuary was still in use until the new house of Isis was completed and ready to receive the sacred image ». Gerhard Haeny, « A short architectural history of Philae », *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie Orientale* 85, 1985, p. 207.



FIG. 21. – Les bossages de façade nord du temple d'Opet – C. Apffel / CFEETK.

essaie de formuler visuellement une synthèse de l'état actuel de nos connaissances. De nombreuses informations qui doivent encore être traitées viendront sans aucun doute affiner notre recherche. Les étapes restituées s'échelonnent de l'époque éthiopienne à nos jours. Les informations archéologiques antérieures à cette période restant trop lacunaires, il n'est pas possible d'en proposer encore une représentation fiable.

Étape 1 : un temple éthiopien¹⁰²

Nous l'avons vu, un temple préexistait à la reconstruction de l'époque ptolémaïque. La limite des fondations de ce monument est partiellement conservée dans la cour, en particulier sur les cotés ouest et nord. Un bloc encore en place indique qu'une corniche devait filer le long de la base du monument formant une sorte de soubassement¹⁰³. Une petite rampe et un portique dont les bases sont encore visibles¹⁰⁴ étaient adossés à l'entrée du temple comme il était

102. Nous préférons utiliser ce terme, pour désigner ce temple, bien que Taharqa puisse en être l'auteur.

103. Ce même détail se retrouvera d'ailleurs dans le nouveau temple ptolémaïque.

104. Les deux étranges murs bahuts retrouvés par H. Chevrier ont probablement été rajoutés postérieurement, à l'époque de Nectanebo I^{er}, sinon ils auraient été chaînés aux colonnes.

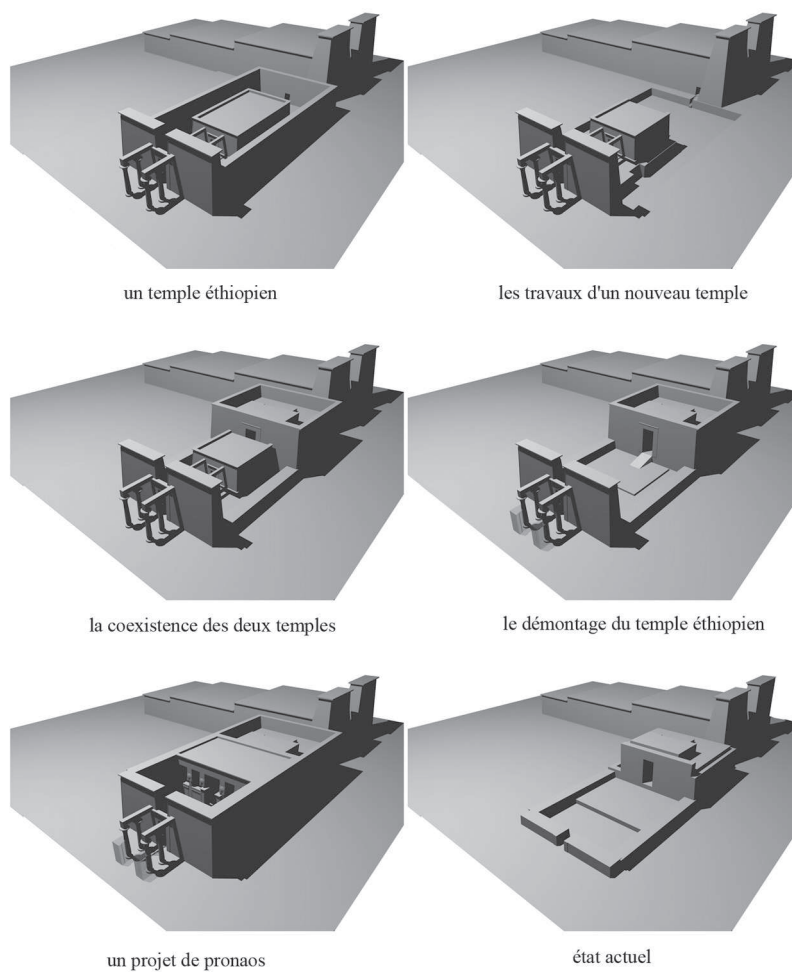


FIG. 22. – Restitution chronologique de l'état du temple de l'époque éthiopienne à nos jours – E. Laroze.

fréquent à cette époque¹⁰⁵. Un second portique était installé devant le pylône. Sur la face est des deux môles, là où s'arrête la décoration encore visible, démarraient certainement deux murs en brique crue qui délimitaient le téménos du sanctuaire¹⁰⁶. Le temple se trouvait donc au centre d'une enceinte dont le sol était traité avec un dallage en pierre. Les limites orientales sont inconnues.

Étape 2 : les travaux d'un nouveau temple

À l'époque ptolémaïque, il fut décidé de faire un nouveau sanctuaire avec un problème majeur, celui de préserver la continuité du culte. Le sanctuaire existant a été partiellement démonté et une grande fosse de fondation en U a été creusée contournant partiellement le temple éthiopien. Cette fosse étant plus profonde que celle du massif, les travaux ont sans doute été délicats à l'endroit de leur intersection, nécessitant peut-être des étalements ou des remontages partiels. Le spectre des tranchées de fondations des deux murs qui bornent la cour est encore bien visible puisque dans ces zones le dallage y a été soigneusement retiré. Un escalier a peut-être été installé à l'Est à cette occasion, afin de faciliter l'accès à la fosse aux prêtres venant du temple de Khonsou¹⁰⁷.

Étape 3 : la coexistence des deux temples

L'érection du *naos* correspondant à la première phase des travaux terminée, la décoration des salles de la *cella* (salles 7, 8, 9 et 10) fut achevée en priorité afin que le temple puisse démarrer son activité. Des blocs de Taharqa, retrouvés dans les caissons de fondation de ces salles, pourraient provenir de la première phase de démontage du temple éthiopien. Les fondations des deux longs murs qui enserraient le précédent temple étaient prêtes mais il est peu probable que les murs aient été érigés à la même hauteur que le reste. En effet, il faut penser qu'un accès convenable à la zone était nécessaire afin de faciliter les travaux de la seconde phase de construction,

105. Il suffit de constater le nombre de portiques qui ont été installés à Karnak sous Taharqa pour s'en convaincre. Voir J. Leclant, *Recherches sur les monuments thébains*, *op. cit.*

106. Aucune trace archéologique de ce mur d'enceinte n'a été retrouvée. Ce mur d'enceinte devait, selon toute logique, se situer à l'emplacement des murs ptolémaïques qui bordent la cour. D'autre part, si ce mur avait été construit en pierre, on aurait probablement retrouvé des harpes et non une surface dégrossie comme on le constate encore aux emplacements présumés où le mur devait s'adosser. Cf. M. Azim, « À propos du pylône du temple d'Opet à Karnak », *op. cit.*, p. 68 n. 116.

107. On peut imaginer que des cérémonies liées aux rites de fondations nécessitaient cet accès. Ces rites sont bien connus à l'époque ptolémaïque. P. Montet, « Le rituel de fondation des temples égyptiens », *op. cit.*, p. 74-100.

concernant la façade et le pronaos¹⁰⁸. La divinité est transférée de l'ancien temple vers le nouveau.

Étape 4 : le démontage du temple éthiopien

Une fois le nouveau temple sanctifié et le précédent réformé, ce dernier est méthodiquement démantelé. Les deux kiosques furent probablement conservés et un aménagement provisoire mis en place à l'emplacement de l'ancien temple, dont le dallage et les fondations avaient été épargnés. Afin d'accéder à l'entrée du temple une rampe fut installée en réutilisant un grand bloc de granit. En avant du premier portique, une porte, certainement à linteau brisé, fut installée ultérieurement, durant le règne de Ptolémée XII, comme semble l'indiquer la décoration. Ce même roi entreprit la décoration du chambranle de la grande porte sur la façade ouest et celle de la porte de la chapelle de soubassement à l'Est.

Étape 5 : un projet de pronaos

Comme le témoigne l'amorce des murs dans la cour, une extension était prévue à l'emplacement même des vestiges de l'ancien temple mais ne fut jamais construite. Le projet prévoyait l'élévation d'une salle hypostyle et d'une façade avec colonnes séparées par des murs bahuts. La présence de nombreux chapiteaux hathoriques sur le site nous incite à restituer ce type de couronnement pour les colonnes. Il est difficile de savoir si le pylône éthiopien était destiné à être conservé ou à être remplacé par un nouveau, dont la construction un peu plus à l'ouest aurait permis d'agrandir la cour. Nous avons opté pour la première solution. La hauteur des murs devait être constante sur toute la longueur du monument afin de conférer à l'ensemble l'aspect d'un écrin parallélépipédique régulier. La toiture du sanctuaire proprement dit étant plus basse que celle du *pronaos*, les murs auraient à cet endroit pu délimiter une terrasse culturelle, protégée des regards extérieurs. D'un point de vue architectural, la régularité du volume et l'impression de masse à l'extérieur, auraient ainsi été cohérents avec les standards de l'époque : conférer l'idée de stabilité et ne rien laisser transparaître de la complexité interne.

108. L'entreprise du décor extérieur sous le règne d'Auguste a fait penser à M. Azim qu'au contraire, la construction des murs était terminée. Cf. M. Azim, « À propos du pylône du temple d'Opet à Karnak », *op. cit.*, p. 69. Si cela avait été le cas, comment aurait-on alors acheminé les blocs pour la construction du *pronaos* ? En revanche, le soubassement était achevé. Sa décoration sous le règne d'Auguste semble d'ailleurs avoir été une priorité puisqu'elle est achevée sur la face sud et est, et commencée sur la face nord.

Étape 6 : état actuel

Au début de notre ère, après son abandon en tant que lieu de culte, le temple fut exposé aux pillleurs qui explorèrent en de nombreux endroits ses fondations, à la recherche de cryptes ou d'éventuels dépôts de fondations. À la période copte, le besoin en matériaux nécessaires à la construction des églises entraînera des démantèlements de certains monuments antiques. Plusieurs traces de débitages sur la façade sud montrent que le temple servit de carrière¹⁰⁹. L'angle nord-ouest sera aussi partiellement démantelé, créant une grande brèche dans la salle hypostyle¹¹⁰. Pourquoi s'être acharné sur cet angle ? On peut imaginer que la rampe ayant servi à la construction, survivait en partie à cette époque et aurait ainsi facilité le travail des carriers. Deux grands puits ont été construits dans la cour et le pylône démantelé. Au début du XX^e siècle, la partie occidentale du temple était occupée par des maisons¹¹¹. En fin de compte, au terme d'une vingtaine de siècles sans entretien et bien que subissant l'assaut de pillleurs et des incursions diverses, la silhouette du monument lagide a certainement peu changé. Il le doit en partie à sa grande qualité constructive. Il servit durant cette longue période aux autochtones comme lieu d'habitation ou d'entrepôt¹¹².

Conclusions

Au terme des deux campagnes de fouilles réalisées en 2006 et 2007 dans le parvis du temple d'Opet, l'apport scientifique est conséquent. On retiendra, en résumé, les aspects suivants :

- La création d'un référentiel stratigraphique dans le secteur sud-ouest du domaine d'Amon-Rê, avec la découverte d'un abondant

109. Raymond Johnson pense que certains blocs réemployés dans des églises au temple de Louqsor pourraient provenir du temple d'Opet. Communication personnelle.

110. Il est peu probable que cette partie du temple soit restée inachevée. En effet, on conçoit mal que l'escalier et la couverture de la salle hypostyle n'aient pas été terminés, alors que l'on entreprit la décoration extérieure ultérieurement, sous Auguste.

111. De nombreuses photographies aériennes montrent qu'un quartier d'habitations s'était développé à l'ouest du monument. Voir les documents d'archive n° 71564 et n° 62115 conservés au CFEETK. Cette zone fut dégagée par H. Chevrier en 1948. Voir H. Chevrier, « Rapport sur les travaux de Karnak 1947-1948 », *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte* 49, p. 4-6. Voir également le témoignage dans M. de Rochemonteix, « Le temple d'Apet où est engendré l'Osiris Thébain », *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* III, 1882, p. 74.

112. Au XIX^e siècle il servit de poste de police, de prison et de cuisine. G. Legrain, « Le temple et les chapelles d'Osiris à Karnak », *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes* 23, 1901, p. 65.

mobilier, comprenant 274 empreintes de sceaux, 5 400 ossements, mais aussi des coquilles, de nombreuses céramiques, du silex et des petits objets modelés, qui ont été récupérés dans un secteur civil de la fin du III^e millénaire et de la première moitié du II^e millénaire avant l'ère chrétienne.

– La mise en lumière d'un quartier à caractère administratif avant la XVIII^e dynastie, avec une construction en brique d'un type original et une zone de silos.

– La découverte d'un bloc mentionnant l'érection d'un temple d'Opet élevé sous le règne de Thoutmosis III, faisant remonter sa construction de plus de 700 ans.

– La confirmation de la datation du pylône d'entrée de la XXV^e dynastie.

– L'identification des fondations d'un édifice antérieur, datant probablement de Taharqa.

– La mise en lumière des procédés techniques employés dans la construction du soubassement du temple ptolémaïque, avec une étude au cas par cas de chaque vestige en brique crue.

– La découverte exceptionnelle en contexte de trois statues en relation avec le culte d'Opet, très vraisemblablement placées en dépôt de fondation.

*

* *

MM. Jean-François JARRIGE, Nicolas GRIMAL et Christian ROBIN interviennent après cette communication.

LIVRES OFFERTS

M. André VAUCHEZ donne lecture d'un hommage de M. Jean-Pierre BABELON :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de M^{me} Delphine Christophe intitulé *Notre Dame de Senlis. Une cathédrale au cœur de la Cité*, éditions du GEMOB, 2006, préface d'Alain Erlande-Brandenburg, avant-propos de Philippe Bonnet-Laborderie, 160 p. in-8°, nombreuses illustrations. Issu d'une thèse de l'École des Chartes, il paraît